

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. 15

ST-HYACINTHE, QUE., VENDREDI 5 DECEMBRE 1902

No. 32

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1.00
6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère Insertion (la ligne).....10c
Insertion subséquente (la ligne)..... 5c
Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS,
Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 5 DECEMBRE 1902

L'Hon. M. Brodeur, Orateur de la Chambre des Communes, a assermenté M. Flint, le nouveau greffier, qui est entré en fonction.

Halifax, N. E., 4. — A l'élection partielle qui a eu lieu hier, à Yarmouth, M. Bowman Law, libéral, a été élu par 800 de majorité.

La contestation de l'élection de M. Préfontaine, comme député de Terrebonne, a été renvoyée, mardi, par les juges Lavergne et Fortin.

La requête en invalidation de l'élection de M. Archie Campbell, comme candidat libéral, à York-Ouest, a été rejetée, vendredi.

M. Campbell reste député.

M. Christie, libéral, a été élu mercredi, pour représenter le comté d'Argenteuil, au fédéral par une majorité de 166.

Il remplacera son père, feu le Dr Christie.

Le sénateur Poirier vient de recevoir, du gouvernement français, la Croix de la Légion d'honneur.

Le nouveau décoré a toujours été un ardent défenseur de sa chère Acadie, par la plume et la parole.

Les deux partis politiques commencent leurs préparatifs pour la prochaine campagne électorale dans le Manitoba.

La date des élections n'est pas encore fixée, mais il y a de la poudre dans l'air.

Une lettre de lady Laurier dit que Sir Wilfrid fait des progrès très satisfaisants et qu'il espère se rétablir complètement. Le climat ressemble à celui de juin au Canada. Tous les jours, le premier ministre et son parti font de grandes marches dans la campagne avoisinante de Hot Springs.

L'appel nominal pour l'élection de Maisonneuve a eu lieu lundi, à 2 heures p. m., à la salle du marché St-Jean-Baptiste de Montréal.

L'Hon. M. Préfontaine, ministre de la Marine et des Pêcheries, et M. A. Labelle, ont été mis en nomination.

La votation aura lieu le 9 courant.

Le docteur C. Provost, médecin de Sir Wilfrid Laurier, était de passage à Montréal, dimanche, en route pour Ottawa. Il arrive de Hot Springs. Dans une entrevue, il a dit que Sir Wilfrid n'est atteint d'aucune maladie organique et que sa constitution a été un peu délabrée par l'étude et le travail, mais qu'il sera facile de la ramener à sa vigueur normale.

Causerie de la semaine

On a des chemins de neige, enfin. Ils sont plus ou moins passables, on y passe quand même. Le Bonhomme Noël va pouvoir se mettre en route avec son bagage d'étrennes. C'est son habitude de partir le 25 novembre sur la bordée de la Ste-Catherine. Un mois devant lui, il s'en vient petit trot, sans forcer son attelage. Sa vieille amie lui a joué le tour, cette année.

Les cultivateurs aussi profitent des chemins. Ils sont venus à la ville, samedi dernier, en plus grand nombre. Le commerce qui chômait s'est remis joyeux à ses comptoirs.

Il n'y a rien encore de statué au sujet du bonus demandé par la manufacture Ames Holden. Le Conseil de Ville ne se hâte pas de se prononcer. Sa lenteur n'est que sagesse. Des conditions avantageuses et des garanties sont offertes; mais la ville est déjà bien endettée. Il faut craindre aussi que cette faveur si elle est accordée, ne suscite à la manufacture J. A. & M. Côté une compétition inégale et ruineuse. L'excès contraire est non moins dangereux: le monopole est de soi immoral et presque toujours contraire aux intérêts du peuple. Autant de sujets de méditation pour nos édiles. A la dernière séance, on leur a soumis un projet de règlement au sujet de ce bonus; ils se proposent de l'étudier à loisir cette semaine, pour être en état de suggérer les amendements opportuns. Quelle que soit leur décision finale en cette affaire, nos bons édiles doivent se résigner d'avance à la critique comme aux compliments. Les jugements de Salomon sont rares à notre époque. D'ailleurs, le grand roi d'Israël aurait-il conservé sa réputation de haute sagesse s'il y avait eu alors autant de journalistes qu'aujourd'hui?

Il nous a été donné, la semaine dernière, d'assister à une jolie soirée dramatique, littéraire et musicale. On fêtait la Ste-Cécile au Séminaire. La petite comédie *Trop Nerveux* qu'on y a jouée est un peu énervante et d'un caractère outré, mais on l'a certainement rendue avec talent et succès.

Un magnifique numéro du programme fut l'exécution, par la communauté entière, du chant: *O Canada, terre de nos aïeux*. Ces trois cent voix, de timbre et de sonorité diverses, sont un instrument d'une rare puissance pour rendre un chant patriotique.

Un autre événement théâtral que St-Hyacinthe attend avec impatience, c'est la soirée de début de notre Cercle Littéraire. On nous la promet pour le 16 courant. Les *Plaideurs*, de Racine, sont à l'affiche. La pièce est un chef-d'œuvre, c'est faire preuve de bon goût dans son choix. Mais l'interprétation même heureuse d'un drame ne suffit pas à démontrer l'existence et la fécondité d'un cercle qui s'intitule "Littéraire." Nous espérons donc aussi goûter, ce soir là, la primeur d'œuvres personnelles de quelques-uns des membres.

Voici que *l'Adieu du Poète*, applaudi l'été dernier à St-Hyacinthe, va devenir l'objet d'une polémique intéressante. L'attaque est donnée

de Québec, où la pièce a été représentée dernièrement. Pour une fois le *Soleil* et la *Vérité* se sont entendus à une œuvre commune.

Le dénouement du drame est surtout critiqué. On n'aime pas voir s'exhaler le dernier souffle du poète dans l'ardeur fiévreuse d'un baiser d'amante. Cette fable serait injurieuse à la mémoire de Crémazie. Notre poète national est mort en catholique. C'est après tout la mort la plus belle et la plus consolante. On reproche donc à Madeleine d'avoir substitué aux faits historiques une fiction moins digne du héros. Même s'il évite ce reproche, l'écrivain a-t-il droit d'inventer des légendes? La légende est l'œuvre du peuple. Elle doit être le fruit d'une conception multiple et le résidu d'un électisme séculaire. Les générations se les transmettent comme un patrimoine sacré; chacune l'enrichit ou le dissipe, selon sa propre personnalité.

A l'écrivain la tâche de les raconter, rien de plus.

On pardonne au peuple d'avoir créé une légende autour d'un personnage historique, parce que ce fut de sa part une œuvre inconsciente. Tel n'est pas le fait chez l'écrivain qui, de propos délibéré, dédaigne l'histoire, la documente devant lui, et lui préfère un épisode de son invention.

Mourir comme un chrétien est, à la vérité, quelque chose de plus ordinaire que rendre son âme dans un baiser. L'effet théâtral n'est pas aussi spontané. Mais il n'y a pas moins un fond de poésie aussi riche que le travail et le génie savent mettre en relief. Madeleine était en mesure de le tenter.

Il n'est pas de son métier dit le proverbe. Depuis les essais d'un réalisme sain, on peut ajouter, en littérature, qu'il n'est pas de son sujet. Il n'y a rien d'essentiellement banal dans un geste humain. Sous l'humble veste de l'ouvrier ou du bourgeois comme sous la capote du guerrier, c'est toujours une âme humaine qui s'agit et comme telle, toujours susceptible de grandeur et d'héroïsme.

Mademoiselle n'a pas encore relevé le gant qu'on lui a jeté. Elle le fera, sans doute, car ses adversaires sont courts. Nous avons hâte d'entreprendre sa justification. Madeleine est actuellement l'écrivain de son sexe le plus sympathique au Canada. S'il est permis à une femme d'écrire, c'est elle qui incarne l'idéal du genre. Tout ce qu'elle écrit vient du cœur.

LÉON.

St-Hyacinthe, 3 décembre 1902.

Chambre de Commerce

Séance du 27 novembre 1902.

Présents: M. L. P. Morin, président; M. A. Blondin, vice-président MM. Jos. Mathieu, Jules Laframboise, J. B. St-Pierre, H. G. Chalifoux, S. T. Duclos, directeurs; MM. J. A. Giard, Eusèbe Brodeur, L. A. Massé, J. C. Brodeur, H. Langevin, M. O. David, J. A. Godard, W. A. Moreau, T. Hawley, H. Petit, J. H. E. Brodeur, O. Daoust, U. Beaunoyer, et autres membres, et J. G. Trahan, secrétaire.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée mensuelle, qui est adopté unanimement, le secrétaire donne communication d'une lettre-circulaire du Board of

Trade, de Halifax, relativement à la création d'une ligne rapide entre le Canada et la Grande-Bretagne; cette lettre est laissée sur la table.

Ensuite le secrétaire donne lecture d'une communication du Board of Trade, de Montréal, annonçant son intention de convoquer toutes les Chambres de Commerce, du Dominion et de l'Empire Britannique, en Congrès Général, devant avoir lieu à Montréal, dans le cours de l'automne prochain; et il est unanimement résolu, sur proposition de M. A. Blondin, secondé par M. Jules Laframboise, que cette Chambre de Commerce concoure pleinement dans l'initiative prise par le Board of Trade, de Montréal, pour réunir en convention toutes les Chambres de Commerce du Canada et du Royaume-Uni, à Montréal, et de plus que cette Chambre assure le dit Board of Trade de sa participation par des représentants à ce congrès.

M. le président fait au long l'historique des démarches faites auprès de différents manufacturiers et particulièrement auprès de la Cie Ames, Holden Limited, pour les engager à venir exploiter la manufacture Séguin, Lalime & Cie; et il paraîtrait d'après ce rapport que la Cie Ames, Holden Limited s'engagerait à mettre cette manufacture en opération dès le mois de janvier prochain, à la condition que la ville lui fournisse certaines machines au montant de \$8,000 pour compléter l'outillage, et lui abandonne avec titres parfaits, cette propriété au bout de dix ans, si la dite Cie Ames, Holden a, pendant ce laps de temps, payé en salaire au moins \$400,000, c'est-à-dire une moyenne de \$40,000 par année.

M. Eusèbe Brodeur fait quelques remarques marquées au coin du bon sens pratique et approuve les démarches faites par notre Conseil de Ville pour assurer la mise en opération de la fabrique Séguin, Lalime & Cie.

M. J. C. Brodeur abonde dans le même sens et ajoute qu'il y a plusieurs grandes questions dont la Chambre de Commerce devrait s'occuper activement; entr'autres, celles de l'amélioration de nos routes dans tout le district de St-Hyacinthe; l'agrandissement de notre école de l'Industrie Laitière, la création d'une école industrielle et d'agriculture, etc.

M. H. T. Chalifoux, dans un long discours, se déclare contre l'établissement de la Cie Ames, Holden, ici, et dit que nous devrions plutôt encourager d'autres industries que celle de la chaussure, dans notre ville.

M. A. Blondin se prononce fortement en faveur de l'établissement de la Cie Ames, Holden dans nos murs et dit que la ville ne doit pas craindre de faire des sacrifices, s'il le faut, pour attirer ici, du capital étranger.

M. H. Langevin dit qu'il est contre la transaction Ames, Holden, si cette dernière ne s'engage pas à payer plus que \$40,000 par année.

M. M. O. David tout en admettant que la garantie, par la Cie Ames, Holden, de payer une moyenne de \$40,000 par année, n'est pas suffisante pour compenser les avantages offerts par la ville, propose, appuyé par M. T. Hawley, que cette Chambre approuve la transaction pendante entre la Cie Ames,

Holden et la ville, à la condition que la ville ne s'oblige au remboursement des \$8,000, exigées qu'à l'expiration des dix ans, la Cie Ames, Holden ayant là et alors rempli toutes ses obligations. Agréé, Le secrétaire-trésorier donne ensuite lecture du rapport financier de la Chambre qui accuse une balance en banque de \$229.33.

Puis la séance est ajournée au 22 décembre prochain.

J. G. Trahan,
Secrétaire.

Feu M. l'abbé F. Colin

M. l'abbé Frédéric Colin, le vénérable supérieur de St-Sulpice, est mort vendredi le 27 novembre dernier, à Montréal.

C'est une perte pour l'Eglise et pour le pays.

M. l'abbé Frédéric Louis de Gonzague Colin est né le 11 janvier 1835, à Bourges, France. Après de brillantes études philosophiques et théologiques, commencées en 1855, au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, il reçut le sacrement de l'Ordre, le 17 décembre 1859. Il entra dans la compagnie de Saint-Sulpice et vint au Canada, en 1862, alors qu'il exerça le ministère sacré à la Côte des Neiges et à St-Henri. Il fut ensuite professeur au Séminaire.

En 1864, il exerçait le ministère à Notre-Dame.

En 1871, il retourna au grand Séminaire, comme professeur de droit canon.

En 1881, il fut nommé supérieur de la compagnie, au Canada.

Dans ce poste éminent, M. l'abbé Colin s'est distingué par son zèle pour l'éducation et par une éloquence rivale de celle de beaucoup de grands orateurs.

Son zèle pour l'éducation s'est manifesté à plusieurs reprises par des œuvres telles que la fondation à Montréal, de l'Université Laval, dont le terrain seul a coûté \$70,000 Il ne ménagea aucun sacrifice.

Le Collège Canadien, de Rome, est son œuvre. Nos nouveaux cours de littérature à l'Université Laval sont aussi dus à son initiative éclairée. En 1892, il faisait élever le Séminaire de Philosophie.

Les funérailles de M. l'abbé Colin ont eu lieu mardi matin, à l'Eglise Notre-Dame, où le vénérable défunt reposait depuis la veille.

Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, officia.

Mgr Emard, évêque de Valleyfield, prononça l'oraison funèbre.

Douze évêques, des centaines de prêtres et plusieurs milliers de fidèles y assistaient.

Le corps a été inhumé dans l'enceinte du collège de Montréal.

Sa Grandeur Monseigneur Decelles a adressé, vendredi matin, le télégramme de condoléances suivant à M. l'abbé N. A. Troie, du Séminaire de Montréal:

M. l'abbé N. A. Troie,
Séminaire de Montréal.

Veillez agréer mes sincères condoléances pour la perte de votre vénéré supérieur.

Votre douleur est la nôtre. En la personne de Monsieur Colin, le diocèse de St-Hyacinthe perd un bienfaiteur insigne; votre société, une de ses gloires, et l'Eglise du Canada un de ses serviteurs es plus utiles.

MAXIME,
Evêque de St-Hyacinthe.

LES VIEUX

"Une lettre, père Azan ?

—Oui, monsieur... ça vient de Paris.

Il était tout fier que ça vint de Paris, ce brave père Azan... Pas moi. Quelque chose me disait que cette Parisienne de la rue Jean-Jacques, tombant sur ma table à l'improviste et de si grand matin, allait me faire perdre toute ma journée. Je ne me trompais pas, voyez plutôt :

"Il faut que tu me rendes un service, mon ami. Tu vas fermer ton moulin pour un jour et t'en aller tout de suite à Eyguières... Eyguières est un gros bourg à trois ou quatre lieus de chez toi, — une promenade. En arrivant, tu demanderas le couvent des Orphelines. La première maison après le couvent est une maison basse à volets gris avec un jardinet derrière. Tu entreras sans frapper, — la porte est toujours ouverte ; et, en entrant, tu crieras bien fort : "Bonjour, braves gens. Je suis l'ami de Maurice..." Alors tu verras deux petits vieux, oh ! mais vieux, vieux, archivieux, te tendre les bras du fond de leurs grands fauteuils, et tu les embrasseras de ma part, avec tout ton cœur, comme s'ils étaient à toi. Puis vous causerez ; ils te parleront de moi, rien de moi ; ils te raconteront mille folies que tu écouteras sans rire... Tu ne riras pas, hein ?... Ce sont mes grands-parents, deux êtres dont je suis toute la vie et qui ne m'ont pas vu depuis dix ans... Dix ans, c'est long ! mais que veux-tu ? moi, Paris, me tient ; eux, c'est le grand âge... Ils sont si vieux, s'ils venaient me voir, ils se casseraient en route... Heureusement tu es là-bas, mon cher meunier, et, en t'embrassant, les pauvres gens croiront m'embrasser un peu moi-même... Je leur ai si souvent parlé de nous et de cette bonne amitié dont..."

Le diable soit de l'amitié ! Justement ce matin-là il faisait un temps admirable, mais qui ne valait rien pour courir les routes, trop de mistral et trop de soleil, une vraie journée de Provence. Quand cette maudite lettre arriva, j'avais déjà choisi mon *cagnard* (abri) entre deux roches et je rêvais de rester là tout le jour, comme un lézard, à boire de la lumière, en écoutant chanter les pins... Enfin, que voulez-vous faire ? Je fermai le moulin en maugréant, je mis la clef sous la chatière. Mon bâton, ma pipe et me voilà parti.

J'arrivai à Eyguières vers deux heures. Le village était désert, tout le monde aux champs. Dans les ormes du cours, blancs de poussière, les cigales chantaient comme en pleine Crau. Il y avait bien sur la place de la mairie un âne qui prenait le soleil, un vol de pigeons sur la fontaine de l'église ; mais personne pour m'indiquer l'orphelinat. Par bonheur une vieille fée m'apparut tout à coup, accroupie et filant dans l'encoignure de sa porte ; je lui dis ce que je cherchais, et, comme cette fée était très puissante, elle n'eut qu'à lever sa quenouille. aussitôt le couvent des orphelines se dressa devant moi comme par magie... C'était une grande maison maussade et noire, toute fière de montrer au-dessus de son portail en ogive une vieille croix de grès rouge avec un peu de latin autour. A côté de cette maison, j'en aperçus une autre plus petite. Des volets gris, le jardin derrière... Je la reconnus tout de suite et j'entrai sans frapper. Je revrai toute ma vie ce long corridor frais et calme, la muraille peinte en rose, le jardinet qui tremblait au fond à travers un store de couleur claire, et sur tous les panneaux des fleurs et des violons fanés. Il me semblait

que j'arrivais chez quelque vieux bailli du temps de Sedaine... Au bout du couloir sur la gauche, par une porte entrouverte, on entendait le tic-tac d'une grosse horloge et une voix d'enfant, mais d'enfant à l'école, qui lisait en s'arrêtant à chaque syllabe : "A...LORS... SAINT...I...RE...NÉE...S'E... CRIA...JE...SUIS...LE...FRO... MENT...DU...SEI...GNEUR... IL...FAUT...QUE...JE...SOIS... MOU...LU...PAR...LA...DENT... DE...CES...A...NI...MAUX." Je m'approchai doucement de cette porte et je regardai.

Dans le calme et le demi-jour d'une petite chambre, un bon vieux à pommettes roses, ridé jusqu'au bout des doigts, dormait au fond d'un fauteuil, la bouche ouverte, les mains sur ses genoux. A ses pieds une fillette habillée de bleu, — grande pèlerine et petit béguin, le costume des orphelines, — lisait la vie de Saint Irénée dans un livre plus gros qu'elle. Cette lecture miraculeuse avait opéré sur toute la maison. Le vieux dormait dans son fauteuil, les mouches au plafond, les canaris dans leur cage, là-bas sur la fenêtre. La grosse horloge ronflait, tic-tac, tic-tac. Il n'y avait d'éveillé dans toute la chambre qu'une grande bande de lumière qui tombait droite et blanche entre les volets clos, pleine d'étincelles vivantes et de vagues microscopiques... Au milieu de l'assoupissement général, l'enfant continuait sa lecture d'un air grave : "AUS... SI...TOT...DEUX...LIONS...SE... PRE...CI...PI...TE...RENT... SUR...LUI...ET...LE...DE...VO... RÈ...RENT." C'est à ce moment que j'entrai... Les lions de Saint Irénée se précipitant dans la chambre n'y auraient pas produit plus de stupeur que moi. Un vrai coup de théâtre ! La petite pousse un cri, le gros livre tombe, les canaris, les mouches se réveillent, la pendule sonne, le vieux se dresse en sursaut, tout effaré, et moi-même, un peu troublé, je m'arrête sur le seuil en oriant bien fort : "Bonjour, braves gens. Je suis l'ami de Maurice."

Oh ! alors, si vous l'aviez vu, le pauvre vieux ! si vous l'aviez vu venir vers moi les bras tendus, m'embrasser, me serrer les mains, courir égaré dans la chambre en faisant : "Mon Dieu ! mon Dieu !..." Toutes les rides de son visage riaient. Il était rouge. Il bégayait : "Ah ! monsieur... ah ! monsieur..." puis il allait vers le fond en appelant : "Mamette !..."

Une porte qui s'ouvre, un trot de souris dans le couloir... C'était Mamette. Rien de joli comme cette petite vieille avec son bonnet à coques, sa robe carmelite, et son mouchoir brodé qu'elle tenait à la main pour me faire honneur, comme à l'ancienne mode. Chose attendrissante ! ils se ressemblaient. Avec un tour et des coques jaunes, il aurait pu s'appeler Mamette, lui aussi. Seulement la vraie Mamette avait dû beaucoup pleurer dans sa vie, et elle était encore plus ridée que l'autre. Comme l'autre aussi, elle avait près d'elle un enfant de l'orphelinat, petite garde en pèlerine bleue, qui ne la quittait jamais ; et de voir ces vieillards protégés par ces orphelines, c'était ce qu'on peut imaginer de plus touchant.

En entrant, Mamette avait commencé par me faire une grande révérence, mais d'un mot le vieux lui coupa sa révérence en deux : "C'est l'ami de Maurice !..." Aussitôt là voilà qui tremble, qui pleure, qui perd son mouchoir, qui devient rouge, toute rouge, encore plus rouge que lui... Ces vieux ! ça n'a qu'une goutte de sang dans les veines, et à la moindre émotion elle leur saute au visage... "Vite, vite, une chaise !" dit la vieille à sa petite. "Ouvre les volets !" crie le vieux à la sienne ; et,

me prenant chacun par une main, ils m'emmenent en trottinant jusqu'à la fenêtre, qu'on a ouverte toute grande pour mieux me voir. On approche les fauteuils, je m'installe entre les deux sur un pliant, les petites bleues derrière nous, et l'interrogatoire commence : "Comment va-t-il ? Qu'est-ce qu'il fait ? Pourquoi ne vient-il pas ? Est-ce qu'il est content ?" Et patati ! et patata ! Comme cela pendant des heures.

Moi, je répondais de mon mieux à toutes leurs questions, donnant sur mon ami les détails que je savais, inventant effrontément ceux que je ne savais pas, me gardant surtout d'avouer que je n'avais jamais remarqué si ses fenêtres fermaient bien ou de quelle couleur était le papier de sa chambre.

"Le papier de sa chambre !... il est bleu, madame, bleu clair, avec des guirlandes..."

—Vraiment !... faisait la pauvre vieille attendrie, et elle ajoutait en se tournant vers son mari : "C'est un si brave enfant !"

—Oh ! oui, c'est un brave enfant !... reprenait l'autre avec enthousiasme ; et tout le temps que je parlais, c'étaient entre eux des hochements de tête, de petits rires fins, des clignements d'yeux, des airs entendus, ou bien encore le vieux qui se rapprochait pour me dire : "Parlez plus fort... Elle a l'oreille un peu dure." Et elle de son côté : "Un peu plus haut, je vous prie... Il n'entend pas très bien..." Alors j'élevais la voix, et tous deux me remerciaient d'un sourire ; et dans ces sourires fanés qui se penchaient vers moi, cherchant jusqu'au fond de mes yeux l'image de leur Maurice, moi, j'étais tout ému de la retrouver, cette image, vagüe, voilée, presque insaisissable, comme si je voyais mon ami me sourire, très-loin, dans un brouillard.

Tout à coup le vieux se dresse sur son fauteuil :

"Mais j'y pense Mamette... il n'a peut-être pas déjeuné ?"

Et Mamette, effarée, les bras au ciel :

"Pas déjeuné !... Grand Dieu !"

Je croyais qu'il s'agissait encore de Maurice, et j'allais répondre que ce brave enfant n'attendait jamais plus tard que midi pour se mettre à table. Mais non, c'était bien de moi qu'on parlait, et il faut voir quel branle-bas quand j'avouai que j'étais à jeun. "Vite le couvert, petites bleues ! La table au milieu de la chambre, la nappe du dimanche, les assiettes à fleurs. Et ne rions pas tant, s'il vous plaît et dépêchons-nous..." Je crois bien qu'elles se dépêchaient ! A peine le temps de casser trois assiettes, le déjeuner se trouva servi.

"Un bon petit déjeuner, me disait Mamette en me conduisant à table ; seulement vous serez tout seul... Nous autres, nous avons déjà mangé ce matin."

Ces pauvres vieux, à quelque heure qu'on les prenne, ils ont toujours mangé le matin.

Le bon petit déjeuner de Mamette, c'était deux doigts de lait, des dattes et une *barquette*, quelque chose comme un échaudé ; de quoi la nourrir, elle et ses canaris, au moins pendant huit jours... Et dire qu'à moi seul je vins à bout de toutes ces provisions ! Aussi quelle indignation autour de la table ! Comme les petites bleues chuchotaient en se poussant du coude, et là-bas, au fond de leur cage, comme les canaris avaient l'air de se dire : "Oh ! ce monsieur qui mange toute la *barquette* !"

Je la mangeai toute, en effet, et presque sans m'en apercevoir, occupé que j'étais à regarder autour de moi dans cette chambre claire et paisible où flottait comme une odeur de choses anciennes... Il y

GOLD DUST



LA MEILLEUR Poudre A Laver

Nettoie toute chose sans exception

Si votre épicière ne vend pas la poudre à laver **GOLD DUST**, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, et ils vous enverront un échantillon d'un 1/4 de livre. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St-Louis, San Francisco, Londres, Aug.

avait surtout deux petits lits dont je ne pouvais pas détacher mes yeux. Ces lits, presque deux berceaux, je me les figurais le matin, au petit jour, quand ils sont encore enfouis sous leurs grands rideaux à franges. Trois heures sonnent. C'est l'heure où tous les vieux se réveillent : "Tu dors, Mamette ? — Non, mon ami. — N'est-ce pas que Maurice est un brave enfant ? — Oh ! oui, c'est un brave enfant !"

Et j'imaginai comme cela toute une causerie, rien que pour avoir vu ces deux petits lits de vieux, dressés l'un à côté de l'autre...

Pendant ce temps un drame terrible se passait à l'autre bout de la chambre, devant l'armoire. Il s'agissait d'atteindre là-haut, sur le dernier rayon, certain bocal de cerises à l'eau-de-vie qui attendait Maurice depuis dix ans et dont on voulait me faire l'ouverture. Malgré les supplications de Mamette, le vieux avait tenu à aller chercher ses cerises lui-même ; et, monté sur une chaise au grand effroi de sa femme, il essayait d'arriver là-haut... Vous voyez le tableau d'ici : le vieux qui tremble et qui se hisse, les petites bleues cramponnées à sa chaise, Mamette derrière lui haletante, les bras tendus, et sur tout cela un léger parfum de bergamote qui s'exhale de l'armoire ouverte et des grandes piles de linge roux... C'était charmant.

Enfin, après bien des efforts, on vint à le tirer de l'armoire, ce fameux bocal, et avec lui une vieille timbale d'argent toute bosselée, la timbale de Maurice quand il était petit. On me la remplit de cerises jusqu'au bord ; Maurice les aimait tant, les cerises ! Et, tout en me servant, le vieux me disait à l'oreille d'un air de gourmandise : "Vous êtes bien heureux, vous, de pouvoir en manger... C'est ma femme qui les a faites... Vous allez goûter quelque chose de bon."

Hélas ! sa femme les avait faites, mais elle avait oublié de les sucrer. Que voulez-vous ? on devient distrait on vieillissant. Elles étaient atroces, vos cerises, ma pauvre Mamette... mais cela ne m'empêcha pas de les manger jusqu'au bout, sans sourciller.

Le repas terminé, je me levai pour prendre congé de mes hôtes. Ils auraient bien voulu me garder encore un peu pour causer du brave enfant, mais le jour baissait, le moulin était loin, il fallait partir.

Le vieux s'était levé en même temps que moi : "Mamette, mon habit !... je veux le conduire jusqu'à la place." Bien sûr qu'au fond

d'elle-même Mamette trouvait qu'il faisait déjà un peu frais pour me conduire jusqu'à la place ; mais elle n'en laissa rien paraître. Seulement pendant qu'elle l'aidait à passer les manches de son habit, un bel habit tabac d'Espagne à boutons de nacre, j'entendais la chère créature qui lui disait doucement : "Tu ne rentreras pas trop tard, n'est-ce pas ?" Et lui d'un petit air malin : "Hé ! hé !... je ne sais pas... peut-être..." Là-dessus, ils se regardaient en riant, et les petites bleues riaient de les voir rire, et dans leur coin les canaris riaient aussi à leur manière. Entre nous, je crois que l'odeur des cerises les avait tous un peu grisés.

...La nuit tombait, quand nous sortimes, le grand-père et moi. La petite bleue nous suivait de loin pour le ramener, mais lui ne la voyait pas, et il était tout fier de marcher à mon bras, comme un homme. Mamette, rayonnante, voyait, cela du pas de sa porte, et elle avait en nous regardant de jolis petits hochements de tête qui semblaient dire : "Tout de même, mon pauvre homme !... il marche encore."

ALPHONSE DAUDET.

Apprenti demandé

On demande un apprenti. S'adresser à LA TRIBUNE.

—Je suis tellement éloquent, disait un avocat québécois, que les plaideurs se disent : "Avec un pareil talent, il doit être surchargé de besogne !... Et ils vont chez un autre."

Bois de chauffage

On a besoin de 25 ou 30 cordes d'ébène verte. S'adresser à LA TRIBUNE.

Le prix du gros.

Le magistrat. — Dix piastres et les frais ! Ça fait au moins dix fois que je vous condamne depuis le commencement de l'année.

Saoulard. — Aussi devrais-je avoir droit aux prix du gros.

Un grand choix de jupes, manteaux et collerettes excessivement Bon Marché chez

TRAHAN & McNULTY, Enseigne de la Boule Rouge

Un médecin, trouvant mauvais qu'on parlât mal des médecins, dit : —Il n'y a personne qui puisse se plaindre de moi.

—Non, lui répondit-on, car vous tuez tous ceux dont vous avez soin.

Lettre de Mgr Langevin

En chemin de fer, en route pour le Manitoba.

27 novembre 1902.

A mes compatriotes les Canadiens-français de la Province de Québec.

Mes chers compatriotes,

Plusieurs de nos compatriotes s'acharment à répéter encore en public que la question des écoles du Manitoba est réglée. Vraiment cela me désole! Que l'on prenne donc la peine de lire ma lettre pastorale du 19 mars dernier, et l'on verra clairement que la question des écoles du Manitoba n'est réglée ni en théorie ni en pratique, et que la minorité catholique du Manitoba n'a nullement raison d'être satisfaite.

La question scolaire manitobaine n'est pas réglée parce que :

1° De par la loi scolaire actuelle, nous ne pouvons pas parler de religion, ni même expliquer les commandements de Dieu au point de vue catholique, durant les heures de classe ;

2° De par la loi scolaire actuelle, nous ne pouvons réciter des prières catholiques, durant les heures de classe ;

3° De par la loi scolaire actuelle, nous ne pouvons pas nous servir de livres catholiques ;

4° De par la loi scolaire actuelle, nous ne pouvons pas mettre de crucifix ni aucun signe de religion dans l'école ;

5° De par la loi scolaire actuelle, interprétée par la commission scolaire de Winnipeg, nos religieuses ne peuvent pas même porter leur costume dans l'école.

6° De par la loi scolaire actuelle, un serment est exigé des maîtres et maîtresses pour sauvegarder le principe de l'école neutre. Si ce serment a été amélioré, à notre demande, par le Gouvernement local, il reste gênant et injuste.

Il est vrai que, en pratique, dans les centres catholiques, nous sommes, nous qui avons tous les droits selon la Constitution, l'objet d'une tolérance qui nous donne quelque latitude ; mais un gouvernement local moins bienveillant nous forcerait nécessairement à fermer nos écoles.

La loi de 1890, même modifiée en 1897, consacre encore le principe de l'école neutre. Sans doute que nous recevons les octrois scolaires dans les centres catholiques, parce que, à la voix du Souverain Pontife, nous subissons la loi en pratique, mais nous ne sommes plus maîtres dans l'école ; nous n'en avons plus le contrôle comme en 1870, et selon ce que demande le Pape dans son immortelle encyclique *Affaire vos*.

De plus, les catholiques de Winnipeg et des autres centres mixtes sont forcés de payer des milliers de piastres de taxes pour le soutien des écoles publiques où ils ne peuvent envoyer leurs enfants. Nos écoles de Winnipeg sont trop petites ou tombent en ruines, et même l'une d'elles est fermée, faute d'argent !

Il nous faut même payer de lourds impôts pour les terrains des écoles catholiques. Si quelqu'un osait dire après cela que la question des écoles du Manitoba est réglée, il mériterait bien d'être considéré comme un homme de mauvaise foi.

Mes biens chers compatriotes, pourquoi s'acharment-on à dire dans la province de Québec, que la question des écoles du Manitoba est réglée ? Je n'ai pas encore entendu un seul Anglais protestant me dire à moi cette parole fautive et mensongère ; mais j'en ai entendu plusieurs, appartenant à l'un ou l'autre de nos deux partis politiques, me dire carrément : " Votre Grâce, si la question des écoles n'est pas réglée, c'est la faute de vos compatriotes de Québec ! " Ai-je besoin

de vous dire que ces paroles m'ont fait mal au cœur ?

Les Canadiens français ont pourtant de l'intelligence, de la conscience et du cœur, ils ont toujours voulu et ils veulent encore aider leurs frères du Manitoba ; le peuple canadien-français est un peuple de héros et de saints,—et il est capable de se passionner pour une sainte cause comme la nôtre.

Grâce à Dieu, l'élite du pays ne nous a jamais abandonnés. Mais, pourquoi quelques-uns des nôtres ont-ils semblé nous délaisser ? Ah ! c'est qu'une politique intéressée, mesquine, malhonnête, a aveuglé un trop grand nombre de nos compatriotes,—et elle les a poussés à sacrifier les droits les plus sacrés et les plus clairs de leurs frères manitobains ; quitte à dire ensuite, en face de la tombe où l'on croit avoir enseveli une cause immortelle la question est réglée !

Non, elle n'est pas réglée !

Elle est moins réglée que jamais, parce qu'elle est plus compromise.

Elle n'est point réglée, parce que le droit naturel des parents et la constitution du pays restent violés !

Elle n'est point réglée, parce que les promesses faites en 1869, 1870, par les autorités impériales aux catholiques du Manitoba, n'ont pas été respectées !

Elle n'est point réglée, parce que le Pape a déclaré que c'est beaucoup plus que les catholiques du Manitoba ont le droit et le devoir de réclamer !

Oh ! laissez-moi vous le dire, mes bien chers compatriotes, et que mes paroles, sorties d'un cœur aimant, mais bien affligé, ne vous offensent pas ! Si la minorité protestante de Québec était traitée en ce moment comme la minorité catholique du Manitoba, il n'y aurait pas un seul protestant dans tout le Canada qui oserait s'écrier : " La question des écoles est réglée ! "

N'est-il pas temps de nourrir notre patriotisme mieux éclairé des faits et gestes que la foi et l'amour de la patrie ont inspirés à nos glorieux ancêtres ?

N'est-il pas temps de nous élever du terre à terre et des petites de la politique d'intérêt personnel ou de parti, pour marcher la main dans la main, comme des frères, à la délivrance de nos frères opprimés ?

Quoi qu'il en soit, je suis plein d'espoir dans l'avenir, parce que nous n'avons renoncé à aucun de nos droits et nous avons obéi fidèlement au Pasteur Suprême.

C'est ma conviction inébranlable que nos compatriotes ne nous abandonneront pas et que nous trouverons même encore des appuis précieux chez nos concitoyens anglais surtout au moment où l'Angleterre consacre de nouveau, par un bill d'Education déjà célèbre, le principe des écoles séparées, par respect pour la conscience des parents.

Laissez-moi vous dire en terminant, mes biens chers compatriotes, que l'expérience, et surtout l'étude de notre incomparable histoire, me donnent le ferme espoir que vous serez toujours les tenants fidèles et, au besoin, les défenseurs intrépides de la vérité et de la justice au Canada, et même dans toute l'Amérique du Nord.

Je vous adresse, en toute affection et en toute confiance, l'ancien salut traditionnel :

Dieu vous garde !

ADELARD LANGEVIN, O. M. I., Archevêque de St-Boniface.

Vous trouverez un choix immense de Couvertes en laine, Flanellettes, Flanelles, Draps de Dame, Beavers, Friezes, etc., chez

BERGERON & SICOTTE.

Emporium, 10c

TÉLÉPHONE BELL.

TEL. DRUMMONDVILLE

IMPRIMERIE

...DE...

LA TRIBUNE.



Impressions
Commerciales
de
toutes sortes



Catalogues, Pamphlets,
Factums, Listes de Prix,
Blancs de Comptes,
Menus,
Cartes d'Affaires,
Circulaires,
Programmes, etc., etc.

SPECIALITÉ :

Impressions en Or et en Couleur.

Attention spéciale aux Commandes par la Malle et le Téléphone.
Tout Ouvrage est fait avec Soins, Promptitude et à Prix Modérés.
Grand Choix de VIGNETTES Religieuses, Commerciales et autres.

BUREAUX ET ATELIERS :

Batisse du Grand Hotel,

RUE MONDOR, coin de la RUE WILLIAM

ST-HYACINTHE.

A. DENIS, prop^r

L.P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES,
DECOUAGES, ET

Spécialité :
Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles
AUSSI.

Assortiment complet de
BOIS DE SCIAGE.

Séchés à la vapeur, préparés et bruts
**Bois de Charpente,
Bardeaux, etc.**

Tout ouvrage fait promptement.
Satisfaction garantie

Coin des rues...
St-Antoine et St-Joseph
* **St-Hyacinthe**

Ecole Commerciale Pratique

du
Professeur B. Lalime,
Place du Marché.
Au-dessus du Magasin M. O. David & Cie
St Hyacinthe.

Calligraphie, Correspondance, Arithmétique, Tenue de Livres, Langue anglaise, etc
Correspondance sollicitée.

**LA COMPAGNIE
C. A. HAMEL**

MAGNINISTE
ENGINS, BOUILLOIRES et MACHINERIES de toutes sortes, FAITES et RÉPARÉES avec soin.

**RUE MONDOR
ST-HYACINTHE**



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour appareil de chauffage à la bâtisse publique de Granby, P. Q.", seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi le 9 décembre, inclusivement, pour le posage d'un appareil de chauffage à l'eau chaude dans la bâtisse publique de Granby, P. Q.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de William Cox, commis des Travaux publics, Granby, P. Q., ainsi qu'au ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour une somme égale à dix pour cent (10 p.c.) de son montant, et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 25 Novembre 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 1 f.

AVIS

La Compagnie de Gaz, Electricité et Pouvoir donne avis à ses consommateurs, qui reçoivent leurs comptes par la malle, de bien vouloir venir payer avant le 15 du présent mois, attendu que nos livres seront fermés du 15 au 20 de décembre.

Quand aux autres clients chez qui nous allons collecter, nous ne pouvons trop les féliciter de l'empressement qu'ils apportent pour payer, à la visite du gérant de la Compagnie.

La Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir.

Cartes d'Affaires.

BOURGAULT & MARCEAU

AVOCATS

11 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE.

BLANCHET & CHICOYNE

AVOCATS.

167 Rue Girouard - - - ST-HYACINTHE.

P A MESSIER

Avocat

14 Rue St-Denis,
ST-HYACINTHE

Bernier & Gormier,

NOTAIRES

Agents d'Assurance sur le Feu.

Batisse de la Banque E. T.

Rue St-Denis, ST-HYACINTHE

BOISSEAU & BAZINET.

NOTAIRES

18 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE

MORIN & BORDUAS

NOTAIRES

Commissaires de la Cour Supérieure,

169 rue Girouard, St-Hyacinthe.

L. E. MOREL,

De la maison CASAVANT FRÈRES, ST-HYACINTHE.

ACCORDEUR de PIANOS Prix : \$1.50

Adresse : Hotel Ottawa Tel. 45.

Cartes de Visite

COMMANDEZ VOS
CARTES DE VISITE
AU BUREAU DE.....

LA TRIBUNE

NID "VIGILANT"



INCLINÉ - AJUSTABLE

(Breveté Can. et E.U.)

Empêche les poules de manger les œufs.

Simple - Sûr - Durable

Pas de ressorts - les œufs ne peuvent se casser. - le plus incliné

ne les fait tomber dans le nid. Empêche les insectes et les parasites. Demandez-le à votre marchand ou écrivez à L. P. Morin, Inventeur et Manufacturier,

157 e St-Antoine, St-Hyacinthe, Que.

Prix 45c. chaque. On demande des agents.

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

REVUE MENSUELLE

publiée par

LES PÈRES DOMINICAINS

du Convent de Saint-Hyacinthe.

(82 pages avec illustrations)

ABONNEMENT : \$1.00 PAR AN

L. N. TRUDEAU

DENTISTE,

102 Rue MONDOR,

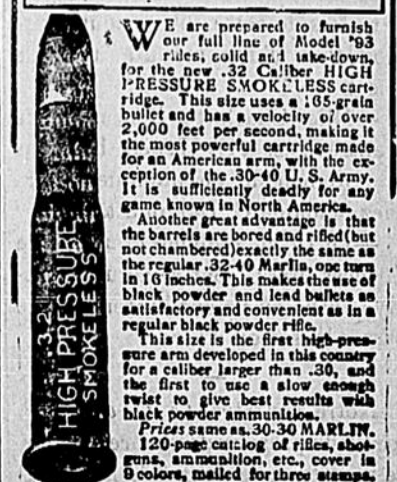
ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commande. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

Marlin

.32 Cal. High-Pressure Smokeless
IN MODEL 1893



WE are prepared to furnish our full line of Model '93

rifles, collid and take-down,

for the new .32 Caliber HIGH

PRESSURE SMOKELESS cartridge.

This size uses a 105-grain

bullet and has a velocity of over

2,000 feet per second, making it

the most powerful cartridge made

for an American arm, with the exception

of the .30-40 U. S. Army.

It is sufficiently deadly for any

game known in North America.

Another great advantage is that

the barrels are bored and rifled (but

not chambered) exactly the same as

the regular .32-40 Marlin, so that

in 16 inches. This makes the use of

black powder and lead bullets an

unsatisfactory and convenient as in a

regular black powder rifle.

This size is the first high-pressure

arm developed in this country for a

caliber larger than .30, and the

first to use a slow enough twist to

give best results with black powder

ammunition.

Prices same as .30-30 MARLIN.

120-powder charge, 40 grains, 40-

grains, ammunition, etc., cover in

9 colors, mailed for three stamps.

THE MARLIN FIRE ARMS CO.
NEW HAVEN, CONNECTICUT

En Ville

Les exercices des Quarante Heures ont été célébrés avec beaucoup de solennité à la Cathédrale, dimanche, lundi et mardi de cette semaine. Une affluente de fidèles pieux et recueillis ont assisté en grand nombre aux différents offices. L'autel était magnifiquement illuminé. Le chœur de chant du Séminaire a fait entendre de superbes morceaux aux offices du soir.

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe, ont été nommés :

M. A. Bouvier, d'Acton-Vale, à Saint-Dominique;

M. P. M. A. Hogue, de West-Shefford, à Acton-Vale;

M. M. Beaugard, d'Adamsville, à West-Shefford;

M. J. B. A. Allaire, de St-Hyacinthe, à Adamsville.

Les changements devront se faire pour le 14 du courant.

Sa Grandeur Mgr Decelles assistait, mardi, aux funérailles de feu M. l'abbé Colin, supérieur de St-Sulpice, à Montréal.

Mardi, le 2 du courant, M. le chanoine P. Z. Decelles, secrétaire de l'évêché, laissait St-Hyacinthe, en route pour l'Europe. M. le chanoine entreprend ce voyage dans l'intérêt de sa santé, et se propose de visiter l'Italie et la France.

Nous faisons des vœux pour son prompt retour au milieu de nous, et nous lui souhaitons un heureux et agréable voyage. Nous espérons que ce congé si bien mérité lui apportera force et vigueur.

M. l'abbé F. Langelier, de l'évêché, l'a accompagné jusqu'à New-York.

M. le chanoine J. C. Bernard, curé de Soré, était de passage en cette ville, lundi, en route pour Montréal.

Nous regrettons d'apprendre que M. E. H. Richer est retenu à sa chambre par la maladie, depuis plusieurs jours. Cependant on nous informe que son état s'est un peu amélioré ces jours derniers.

M. J. A. Ledoux, payeur à la Banque des Cantons de l'Est, est de retour ici d'une vacance d'un mois à Sherbrooke.

L'honorable juge et Madame Malhiot étaient à St-Hyacinthe, hier, les hôtes de M. Eusèbe Morin.

M. F. X. Chenette, autrefois de St-Hyacinthe, et résidant à Manchester, N. H., depuis 32 ans, était en cette ville, ces jours derniers.

M. Chenette est le frère de M. Jos. Chenette, échevin de notre ville.

Mlle Sentenne, est de retour à St-Hyacinthe après une absence de quelques mois passée dans sa famille.

M. Iréné Provost, vient d'être nommé inspecteur de lumière électrique, et compteur pour la division St-Hyacinthe.

M. Moritz Roas, de cette ville, vient de partir avec sa famille, pour Montréal, où il entre en société avec son neveu M. Hans Meyer, autrefois de cette ville, pour l'exploitation d'une manufacture de tricot.

Mlle Charlotte Bergeron, de Montréal, est à St-Hyacinthe pour une promenade de quelques jours chez Madame G. Daignault.

Le Dr et Madame Fontaine, de Spencer, Mass., sont revenus à St-Hyacinthe où ils ont l'intention de passer la saison d'hiver.

Notre confrère *Le Courrier*, à partir du premier décembre dernier, ne paraîtra que deux fois la semaine, supprimant en même temps son édition hebdomadaire.

Les fameuses chiromanciennes qui ont fait tant de bruit à Montréal, ces derniers temps, sont dans nos murs depuis mardi.

Le chœur de chant de la Paroisse est à préparer une messe en parties, pour la messe de minuit. Ce chœur composé de 50 voix est sous l'habile direction de M. S. Casavant.

Le règlement accordant la demande de la Canadian Woollen Mfg Coy, au sujet de ses taxes, a été adopté à l'unanimité. Son Honneur le Maire présidait l'assemblée.

M. P. Wingender est à faire des préparatifs pour l'inauguration de son patinoir qui sera ouvert dans quelques jours. Plusieurs abonnés se sont déjà inscrits sur la liste et s'en promettent pour cet hiver.

La séance d'inauguration du Cercle Littéraire est fixée au 16 du mois courant.

La pièce à l'affiche sera *Les Plaidiers*, de Racine, comédie en trois actes.

La Cie The Imperial Hand Bells Ringers qui devait donner un concert ici, mardi soir, a été forcée de remettre la représentation à plus tard. La maladie d'un des artistes est cause de ce contretemps.

Un des wagons du I. C. R. a subi un accident, près de la station de Ste-Rosalie, vendredi dernier. Une des roues s'est brisée et on a dû la réparer temporairement; cependant, la circulation des trains n'a pas été retardée.

Les Dames de la Paroisse, sous la présidence de Madame A. Lamotte, sont à organiser, pour le 11 courant, une Tombola au profit de l'église Notre-Dame du Rosaire.

L'ouverture se fera à 2 hrs p. m. Il y aura chant, musique, déclamation, quelques raflés pour permettre d'épuiser les objets qui n'ont pas été écoulés durant la Kermesse de l'été dernier. On y nommera l'heureux candidat qui a réuni le plus grand nombre de votes parmi les trois jeunes citoyens qui se trouvaient sur les rangs, lors de cette Kermesse.

Il y aura souper aux huitres. La fanfare Philharmonique fournira la musique. Tout promet une intéressante journée.

Cette Tombola aura lieu dans les salles de Bazar de l'Hôtel Dieu.

Deux vagabonds répondant au nom de Woods et Greene, ont été arrêtés mardi soir. Postés à la traverse du viaduc, ils suivaient et épuraient les dames qui essayaient de passer. Les constables Plamondon et Bourgeois, avertis de ce qui se passait, survinrent et conduisirent nos deux voyous au poste où chacun d'eux a dû payer deux dollars pour être remis en liberté.

M. Lavergne, M. P., qu'une dépêche désignait comme devant probablement être nommé sous-ministre des Travaux Publics, informe qu'il n'a point sollicité cette position, qu'elle ne lui a pas été offerte et qu'il ne l'accepterait pas, quand bien même on lui en ferait l'offre.

Montréal, 3.—M. l'abbé C. I. Lecocq, P. S. S., directeur du Grand Séminaire, a été élu, ce matin, supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice, au Canada, en remplacement de feu M. l'abbé Colin.

M. l'abbé N. A. Troie, curé de Notre-Dame, devient vice-supérieur

C'est par l'amour que la femme reçoit toute chose. Là est sa culture d'esprit.

J. MICHELET.

Lettre de M. l'abbé P. Gendron

La Salle, Manitoba,
9 novembre 1902.

Au Rév. Père Blais, O. M. I., missionnaire colonisateur, 49, rue Cathédrale, Montréal.

Bien cher Père,

J'ai reçu, ces jours derniers, votre aimable lettre. Après les vêpres, j'ai réuni les chefs de famille et nous avons dressé la liste ci-incluse. Ces chiffres n'ont rien de merveilleux, vu que la pluie de ce printemps a fait plus de dommages dans nos terres fortes que dans les places où la terre est plus légère.

L'automne a été extraordinairement avantageux pour les battages. Le blé est d'excellente qualité et se vend à peu près 60 cents ici, sur les chars. Nos gens sont contents et mardi, une messe d'action de grâces fut chantée. Les labours sont avancés partout. Tout fait espérer pour l'an prochain.

Cet été, nos gens ont récolté beaucoup de foin. Maintenant que les travaux sont finis, ils commencent à presser le foin, pour l'expédition. Le prix est de \$7 la tonne, livré ici à bord des chars; cela paie mieux que la culture.

Je ne connais personne ici qui ne rencontre pas facilement toutes ses échéances, cette année. La terre de madame Thérèse est toujours à vendre. Quelle belle propriété à 18 milles de Winnipeg, et tout près du chemin de fer. Quelques bonnes familles canadiennes feraient bien notre affaire pour le printemps prochain.

Ma santé s'est améliorée notablement cet automne, malgré mes occupations presque incessantes. J'ai vendu pour mes paroissiens à peu près tout leur blé. La semaine prochaine, visite de la paroisse. Les nombreux amis vous présentent leurs hommages reconnaissants.

21 cultivateurs de ma paroisse ont récolté cet automne, 77,450 minots de grains, de 2,925 acres, soit 26 1/2 minots à l'acre en moyenne.

Votre tout sincèrement dévoué,
P. GENDRON, Ptre, curé.

Inspection de Banque

La succursale de la Banque "Eastern Townships" à St-Hyacinthe a été inspectée le 4 novembre, et comme d'habitude, les choses ont été trouvées dans l'état le plus satisfaisant. Un avis fut envoyé par la poste à chaque déposant, l'informant du montant apparaissant à son crédit dans les livres, et chaque déposant ne recevant pas tel avis devrait se mettre en communication avec l'inspecteur de la Banque au bureau chef à Sherbrooke. Les intérêts au département d'Épargnes seront capitalisés deux fois l'an: le 1er mai et le 1er novembre.

La Banque "Eastern Townships" fut établie en 1859, et depuis qu'elle a ouvert ses portes, la politique des Directeurs et des gérants a toujours été de donner toute l'aide possible aux cultivateurs et aux promoteurs d'entreprises honnêtes. Cette banque est aujourd'hui non seulement la plus progressive, mais l'institution financière la plus considérable dans cette section du pays. Elle possède les plus grandes facilités pour transiger les affaires de banque et est toujours prête à accepter les comptes et les dépôts des manufacturiers, des marchands, des industriels et des cultivateurs, aux conditions les plus favorables.

L'actif de cette institution dépasse l'énorme somme de Treize Millions de piastres, tel que démontré par les rapports du gouvernement à la date du 15 octobre dernier. Le montant en Dépot par le Public excède maintenant sept millions et demi de Dollars.

Ceci démontre que ce signe évident de prospérité chez le peuple concourt avec l'état prospère et toujours grandissant de la Banque.

Une succursale sera ouverte à St-Jean, dans les premiers jours de Décembre, et une autre à Winnipeg, Manitoba, au commencement de janvier. Ce qui donnera à cette institution 19 succursales: 16 dans la province de Québec, 2 à la Colombie anglaise et 1 au Manitoba.

M. J. S. Willison a cessé de faire partie de la rédaction du *Globe*. La direction du journal a été confiée à M. John Lewis, qui était rédacteur en chef depuis longtemps.

Conseil de Ville

Séance du 28 Nov. 1902.

Le Conseil de Ville a siégé ce soir en séance régulière. La salle des délibérations était bondée de monde.

Son Honneur le maire ainsi que tous les échevins étaient à leurs sièges.

Une demande de licence de restaurant faite par un M. Venance Barbeau est référée au conseil en comité sur la demande de M. Authier.

Le greffier donne ensuite lecture d'une lettre venant de la Compagnie Ames & Holden. Cette lettre est une réponse à une demande faite par le conseil; le conseil demandait à cette compagnie de ne payer les \$8,000 qu'elle demande en bonus seulement qu'après l'expiration des dix premières années de sa mise en opération.

La Compagnie dit qu'elle ne peut pas accorder cette demande vu qu'elle a l'intention d'employer ces \$8,000 pour acheter différentes machines. Cette lettre est déposée dans les archives.

Le greffier lit ensuite l'avis de règlement suivant:

Attendu que par lettre en date du 20 Nov. 1902, la Cie Ames & Holden Coy of Montreal (Ltd) offre au Maire et Conseil de Ville de St-Hyacinthe de mettre la manufacture ci-devant opérée par Séguin Lalime & Cie, en opération, aux conditions suivantes:

1o. Que le Maire et Conseil de Ville de St-Hyacinthe s'engage 1o. de payer à la dite Cie Ames & Holden un bonus de \$8,000 payable aussitôt que la manufacture sera en opération; la dite Cie s'obligeant à dépenser la somme de \$8,000 pour acheter les machines, outils, et améliorations nécessaires à la mise en opération de la dite manufacture.

2o. De donner titre parfait de la propriété, (comprenant terrain bâtisses, machines, améliorations, etc.) Séguin, Lalime & Cie, quand The Ames Holden Co., of Mtl., aura payé \$400,000 en gages et à ses ouvriers (operarius) demeurant dans la Cité de St-Hyacinthe et travaillant à ses usines et manufactures, et aura mis en opération la dite manufacture pendant dix années consécutives, à compter du 1er mai prochain (1903); cependant la dite compagnie ne s'engage à payer aucunement la première année les \$40,000 de salaire, étant la part apparente à la dite année; de plus elle stipule, que si en aucun temps la mise en opération est suspendue par grève, ou force majeure, cet espace de temps ne devra pas être compris dans le terme susdit.

3o. A accorder à la dite Cie une exemption de toute taxes, d'affaires, d'eau, licence ou imposition municipale quelconque sur le terrain, bâtisses, machines ou autres et ce pour dix années à venir.

4o. De fixer pour les dix ans qui suivront immédiatement ces dix premières années, l'évaluation de la dite propriété, machines et améliorations à la somme de \$35,000.

5o. De donner en aucun temps à la dite Cie avant l'expiration des dites dix années, le droit de faire cesser les présentes obligations moyennant un avis de trois mois. A raison de ce que dessus la dite Compagnie The Ames Holden Coy of Montreal s'engage:

1o. De dépenser en entier le dit bonus de \$8,000, pour acheter et installer dans les dites premises des machines, outils, fournitures nécessaires au bon fonctionnement de la dite manufacture.

2o. De faire fonctionner la dite manufacture à la satisfaction du dit conseil pendant dix ans;

3o. De payer à leurs ouvriers (operarius) demeurant dans la Cité de St-Hyacinthe et travaillant dans leurs usines et manufactures à St-Hyacinthe, la somme d'au moins \$40,000 par année.

4o. De tenir la dite manufacture et accessoires assurés contre le feu en faveur du Maire et Conseil de Ville de St-Hyacinthe pour un montant d'au moins \$30,000.

5o. D'abandonner aux dits Le Maire et Conseil de Ville de St-Hyacinthe, le terrain bâtisses principales ou autres constructions, toutes machines et outils servant habituellement et continuellement, fournitures, augmentations ou améliorations, etc., et ce qui se trouvera alors sur le dit immeuble au jour

où la dite Cie abandonnera le dit contrat avant l'expiration des dites dix années.

6o. De permettre, à toute personne, que le dit Conseil nommera aux fins de constater le montant des salaires que la dite compagnie paiera à ses ouvriers comme susdit, d'examiner les livres de la dite compagnie.

7o. Attendu qu'il est de l'intérêt public de donner suite aux propositions susdites:

Il est en conséquence statué et résolu ce qui suit par règlement de ce conseil:

Le Maire et Conseil de Ville de St-Hyacinthe promettent et s'engagent: 1o. de payer à The Ames Holden Company of Montreal, en bonus, la somme de \$8,000 payable aussitôt que la manufacture sera en opération; mais à condition que cette dite somme en entier soit employée à acheter des machines, outils, ou à faire les améliorations nécessaires au bon fonctionnement de la dite manufacture;

2o. De donner titre parfait de la propriété, (comprenant terrain bâtisses, machines, amélioration, etc.) Séguin, Lalime & Cie, quand la The Ames Holden Co., of Montreal, aura payé \$400,000 en gages et à ses ouvriers (operarius) demeurant dans la Cité de St-Hyacinthe et travaillant à ses usines et manufactures, et aura mis en opération la dite manufacture pendant dix années consécutives, à compter du 1er mai prochain (1903); cependant la dite compagnie ne s'engage à payer aucunement la première année les \$40,000 de salaire, étant la part apparente à la dite année; de plus elle stipule, que si en aucun temps la mise en opération est suspendue par grève, ou force majeure, cet espace de temps ne devra pas être compris dans le terme susdit.

3o. A accorder à la dite Cie une exemption de toute taxes, d'affaires, d'eau, licence ou imposition municipale quelconque sur le terrain, bâtisses, machines ou autres et ce pour dix années à venir.

4o. De fixer pour les dix ans qui suivront immédiatement ces dix premières années, l'évaluation de la dite propriété, machines et améliorations à la somme de \$35,000.

5o. De donner en aucun temps à la dite Cie avant l'expiration des dites dix années, le droit de faire cesser les présentes obligations moyennant un avis de trois mois.

6o. Le présent règlement n'aura force et effet qu'après avoir été approuvé en la manière prescrite par la loi par la majorité, par le nombre et par la valeur de la propriété immobilière cotisée des électeurs de la dite Cité qui auront voté.

M. Perrault demande que l'on ajoute à ce règlement la clause "à la condition que les chaussures soient complètement manufacturées ici."

Après lecture de cet avis de règlement le greffier lit l'avis d'amendement suivant:

Modifier l'article 34 de la charte quant à ce qui concerne le benzine. Au lieu de 2 barils de benzine mettre 2 gallons de benzine.

Cette amendement est fait pour se rendre à la demande des compagnies d'assurances qui exigent outre quelques améliorations; que les personnes qui ont chez elles plus que 2 gallons de benzine placent ce liquide dans un réservoir isolé des bâtisses, les compagnies promettent en retour une réduction sur les taux d'assurances.

Le trésorier donne ensuite lecture des comptes municipaux.

M. Gemme demande que le compte de M. A. Flibotte pour intérêts et qu'un compte de taxes scolaires soient séparés des autres qui sont acceptés en bloc.

M. L. P. Morin propose que le compte de M. Flibotte soit accepté et payé. La motion est mise aux voix et elle est adoptée. M. M. Lussier et Gemme votent contre.

La séance est ensuite ajournée à vendredi prochain.

DECES

A Ste-Rosalie, le 21 novembre dernier, Dame Marguerite Daigneau, épouse de M. J. B. Galipeau, à l'âge de 84 ans.

A St-Liboire, le 3 du courant, M. Edouard L'Heureux, ancien marchand, à l'âge de 70 ans.

Les funérailles ont lieu ce matin.

AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

STE-HÉLÈNE. 2. — A New-Bedford, Mass, est décédé, le 27 novembre, à l'âge de 45 ans, M. Alex Christie, ci-devant cultivateur d'Upton.

M. Christie était allié aux familles Pilon et Trottier. Sa femme, née Pilon, lui survit ainsi que deux enfants mariés et quelques autres en bas âge.

—Mardi dernier avait lieu le mariage de M. Allard, menuisier, à Mlle Antonia Rivard, de St-Wenceslas. N'ayant pas eu le plaisir d'aller à la noce, je m'en suis consolé en écrivant mes impressions de New-York, et je vous les fais partager, amis lecteurs.

Lequel d'entre nous, bons compagnards, n'a pas désiré quelques fois dans sa vie, de laisser son labeur quotidien pour faire la promenade dans une des merveilleuses grandes villes de ce continent ou de celui d'Europe ?

Qui ne se paye ce luxe, lorsqu'il a atteint cette époque qui devrait être la moyenne de sa vie ?

Je me suis souvent bien longtemps du gros bonheur que j'avais eu de voir, pour la première fois, notre jolie petite ville de St-Hyacinthe, ou le fort, ou le grand Masaka, si vous voulez, comme on l'appelait autrefois.

Et le premier voyage à Montréal ? dites, mes chers amis, ne vous a-t-il pas tout bonnement émerveillé, n'en avez-vous pas rêvé plusieurs fois ?

Eh bien ! ces agréables sensations me sont toutes revenues en voyant, pour la première fois, la belle, la très belle ville de New-York. Je n'y suis pas allé en aveugle, croyez m'en, et si jamais dans ma vie j'ai bien employé les heures, je vous assure que je n'ai pas eu les yeux formés une minute, afin de voir le plus possible.

Dès cinq heures du matin, le 2 septembre, mon compagnon et moi étions déjà sur le pont du Rhode-Island qui justement atteignait la pointe cachant la grande ville aux regards des gens de la Nouvelle-Rochelle, belle petite ville fondée par des Français huguenots et encore habitée par plusieurs de leurs descendants.

Le temps est quelque peu brumeux, mais le soleil, qui vient de poindre à l'horizon, dissipera bientôt ces vapeurs de la mer et nous pourrons tout à notre aise contempler à son réveil la grande ville, d'où s'élabore de si grandes forces et la vie, qui seront projetées jusqu'aux extrémités de l'Amérique.

A notre gauche, nous voyons les premières limites de Brooklyn, c'est-à-dire les beaux villages de Whitestone, College Point, Bowery Bay, puis la cité de Long-Island. La largeur du bras de mer ou plutôt la rivière de l'Est sur laquelle nous voguons, varie d'un à cinq milles.

Les îles Sunken, Meadow, Ward-Randall et Blackwell sont autant d'ornements de verdure sur lesquels les yeux aiment à se reposer.

Malgré l'heure matinale, nous rencontrons ou dépassons des centaines de bateaux, les uns chargés de fret humain, comme nous, d'autres enfonçant sous le poids de marchandises de toutes espèces. Voici un radeau sur lequel sont six chars marqués Central Vermont et Interconial. J'imagine qu'ils sont remplis de foin ; peut-être même viennent-ils de Bagot, comme moi-même.

A ce moment, nous constatons le rétrécissement de la rivière et nous nous attendons à voir bientôt le fameux pont de Brooklyn.

De fait, nous voyons des abutements, puis des tours immenses, hautes de trois cent pieds, mais, de

pont, nous ne voyons que des câbles. C'était le nouveau pont, inachevé, de l'Est et qui, depuis, a failli être détruit par l'incendie du mois dernier.

En traversant la baie Wallabout, nous voyons le vaisseau école et la plus grande station navale des Etats-Unis. Plus d'un officier marin s'est donc formé à cet endroit, pour le rude métier de la mer.

A ce moment, nous voyons, cette fois-ci, le vrai pont de Brooklyn, haut de 135 pieds, ce qui permet aux plus gros vaisseaux de passer dessous sans difficulté et entre les deux piliers espacés de 1,600 pieds.

Les quatre principaux câbles de ce pont gigantesque pèsent 3,600 tonnes, quelque chose comme 360 chars de dix tonnes chacun. Les autres câbles sont au nombre de 2,172. Tous ces fils réunis sont d'une force extraordinaire. Désunis, comme le sont parfois les frères d'un même pays, ils ne répondraient plus à ce qu'on attendrait d'eux.

Retournons au pont, dont la largeur est de 85 pieds, le milieu étant réservé aux piétons, les côtés aux chars électriques, aussi les chemins pour les voitures. Cette merveille de génie a coûté le joli montant de 15 millions ! La distance du pont au quai No 34, où nous devons accoster, ne paraît pas longue quoiqu'elle doit bien être de plusieurs milles. Ce va et vient des bateaux dans l'entrée du port, nous donne l'idée d'une activité extraordinaire. A peine si nous pouvons voir à travers ces rangées de mats et de pavillons de toutes les nations, l'île du Gouverneur et les forts qui protègent l'entrée de la ville, puis le rocher sur lequel repose la fameuse statue de la Liberté, éclairant le monde.

On sait que l'œuvre de Bartholdi fut présentée aux Etats-Unis par la France, en 1886, pour commémorer le 100^e anniversaire de la déclaration de l'Indépendance Américaine. Faite en cuivre et en fer et haute de 151 pieds, elle repose sur un piédestal haut de 155 pieds. On comprend facilement que de cette hauteur, elle éclaire bien l'immense rade.

Nous contournons, à ce moment, la pointe nommée Down Town et qui sert d'assise aux plus hardis grimpeurs de ciel, connus depuis, la tour de Babel. Dans l'espace de cinq minutes, nous comptons au moins 20 de ces blocs immenses et à hauteur prodigieuse, puisque certains d'entre eux ont jusqu'à 32 étages ! De quoi faire ouvrir les yeux à un habitant de Bagot !

Mais, hâtons-nous d'arriver au débarcadère. Nous voilà sur la rivière de l'Ouest, ou l'Hudson, autrement dit. Passons sans presque regarder les plus beaux bateaux que l'Amérique ait faits, ceux de Fall-River et de Providence. C'est entendu, aussi, que nous laissons les grands navires des lignes françaises, anglaises, hollandaises, allemandes et belges et ceux de nos compagnies canadiennes ; nous eussions déjeuné bien trop tard, si nous avions pris le temps de les voir même à la course.

Après quelques tâtonnements, nous accostons et un quart d'heure après, nous étions rendus sur Broadway, la principale artère commerciale de l'immense cité. Il était réellement temps de se ravigoter, afin de bien supporter toutes les sensations qui nous envahissaient. Certes, nous étions trop vigoureux pour être craintifs, toutefois, dans cette agglomération humaine, on est loin de savoir qui l'on coudoie et la prudence, ici, plus qu'ailleurs, est la mère de la sûreté.

De goûts et de bourse, surtout, assez modestes, nous n'allons pas déjeuner au Waldorf-Astoria, qui est le Windsor new-yorkais. Cent hôtels de première classe se dispu-

tent la clientèle qui du reste fait rarement défaut. Nous entrons chez des Français, hôtel Normandie, et en sortons bien réconfortés pour courir la ville, affaire pas très facile quand on y arrive une première fois.

Heureusement, nous avons un ami, dans la personne de notre brillant ténor, Paul Dufault, et, sur les dix heures, nous avons la joie de le rencontrer à son *cosy-home* de la 23^e rue. Il arrivait justement du pays, mais ne fut pas moins heureux de notre visite. Il ne voit pas les siens du Canada tous les jours.

Après les premiers épanchements, nous réglons le programme de la journée. Notre ami logeant à quelques pas de la cinquième avenue, nous en profitons pour y faire une petite promenade, histoire de voir le château des Vanderbilt et ceux des Astor, des Mackay, des Whitney, des Gould, des Carnegie et autres pauvres familles de même acabit. Nous nous rendons au Parc central juste pour voir l'obélisque ; nous dédaignons le reste ! Nous montons dans l'élévateur et revenons par cette locomotion sur Broadway, et allons dîner dans Wall street, non loin des bureaux du fameux J. P. Morgan. Notre trésorier ne s'est pas plaint de la note du repas. Que diable, on ne va pas à New York journellement et, vraiment, on en a pour son argent.

A notre sortie de ce restaurant, nous croisons un millionnaire qui échange une poignée de main avec notre artiste. Grand, maigre et, ma foi, l'air de n'importe qui. A le rencontrer seul, je me serais dit : en voilà un qui a besoin de s'emplir l'estomac. Naturellement je gardai mes impressions pour mes lecteurs et sans une miette d'envie, je laissai partir le pauvre hère !

Quelques minutes plus tard, nous étions sur le pont de Brooklyn. C'est de cet observatoire qu'il faut voir les deux cités formant le Greater New-York, dont la population est de 3,500,000 âmes.

Dans nos villes ordinaires, quand un édifice atteint la hauteur des clochers de 150 pieds, on regarde avec surprise ces superbes bâtisses. A New-York, les maisons carrées de 25 étages sont par centaines et, en hauteur, elles dépassent de beaucoup les plus hautes cathédrales. Il faut voir un de ces pâtés tout illuminé par cette électricité qui joue un si grand rôle dans cette Babylone comme dans le reste du monde entier. A côté de nous se succèdent les tramways, de minute en minute ; un peu plus loin, les chars élevés et, sous la rue, les Subways seront bientôt terminés et vous permettront de voyager sous terre comme sous la calotte des cieus. Partout l'électricité réchauffe, éclaire et produit la vie industrielle à sa plus grande apogée.

Après avoir contemplé cette vue à vol d'oiseau, nous allons visiter l'Aquarium où sont entretenus vivants des milliers de poissons et animaux marins, puis nous traversons St-John's Park et visitons les célèbres magasins de Cooper, Siegel & Co, Wanamaker et Aultman. Nous nous rendons au beau square Madison où sont les statues des plus grandes célébrités américaines. Nous sommes rendus à l'entrée de la 23^e rue que nous descendons en saluant au passage la croix de l'église St-Vincent de Paul où chante et prie l'ami Dufault.

Nous entrons chez lui, pour dix minutes, juste le temps de prendre nos malles, bourrées de bibelots souvenirs, et de l'entendre chanter l'Anneau d'argent, de Chaminalle. Nous nous dirigeons vers les quais de la ligne Providence et après avoir bu une dernière consommation, à la santé de notre hôte, nous nous embarquons sur le riche paquebot du Rhode-Island.

Il était temps, cinq minutes plus tard, nous quittons, fort émue, la ville des merveilles. Un soleil couchant, d'une splendeur éblouissante, mirait ses derniers rayons sur les millions de vitres d'où nous voyons flamber l'électricité aux couleurs arc-en-ciel. Eussions-nous eu à contempler que ce dernier tableau, que notre voyage eut été amplement payé. Nous nous étions commodément installés à l'arrière du vaisseau et durant une heure nous avons joui de ce spectacle aussi beau qu'il était nouveau pour mes yeux habitués qu'aux seules clartés de la lune et des étoiles, quand elles veulent bien briller sur nos jolies campagnes.

Parlez-moi d'un voyage en bateau pour le confort et le repos qui doit suivre une journée si bien employée.

Pour augmenter les charmes de cette si belle soirée, un orchestre, dont tous les membres devaient être de vrais artistes, exécuta de la délicieuse musique.

Quelle harmonie !

N'est-ce pas qu'il est bien temps d'aller nous reposer ? Je ne le ferai pourtant pas sans m'accuser d'avoir si peu et mal écrit de New-York. Ce n'est pas la faute de notre ami, qui s'est dévoré pour nous en rendre le séjour aussi instructif qu'agréable, ni celle de mon compagnon qu'il me semble encore entendre me dire : notez bien ceci, écrivez cela, n'oubliez rien de tout ce que nous voyons. Oh ! les bons cœurs, ils ne doutent de rien. Ça n'est pas si facile de dire bien et beaucoup en quelques lignes.

Quoiqu'il en soit, l'impression principale remportée est très agréable. A ceux qui ont des loisirs, je dirai : Allez voir New-York et, certain, vous en reviendrez enchantés comme

GUSTAVE.

FARNHAM.—Les fondations de la belle église qu'on est à construire ici sont terminées, et l'on a commencé la construction des murs. L'église de Farnham sera l'une des plus vastes et des plus imposantes des églises de la campagne, de toute la province. Les murs seront construits de pierre calcaire grise et auront une hauteur de 40 pieds. Les travaux de maçonnerie seuls coûteront \$57,000.

CANADA

Sherbrooke, 2. — Sa Grandeur Mgr Paul LaRocque a eu une rechute, samedi soir. Les médecins passèrent quelques heures avec Sa Grandeur. Dimanche, Mgr LaRocque était mieux, mais très faible.

A Sorel, le jury a rendu un verdict de non coupable dans la cause de Lusier. La preuve médicale a démontré que l'accusé était sujet à des attaques d'épilepsie qui le rendaient irresponsable.

Ottawa, 1.—Le Dr McCabe, principal de l'Ecole Normale, est mort subitement dimanche pendant la grand-messe, à St-Patrice.

Le Dr McCabe avait épousé, il y a 15 jours, Mlle Simms.

On mande de Saint-Alexis des Monts qu'un enfant de deux ans, fils de M. Maxime Gélinas, est tombé dans une cuvette d'eau bouillante. Il a succombé une heure après avoir enduré des souffrances horribles.

Tweed, Ont., 1.—M. Albert Skelton, fabricant de fromage, a été apporté samedi en cette ville, la tête percée d'une balle de revolver. C'est pendant une lutte avec un nommé James Oliver qui lui avait demandé son argent que l'infortuné a été blessé.

Ottawa, 1.—M. Benjamin Sulto a demandé sa mise à la retraite. Depuis le 19 novembre 1867 soit 35 ans, M. Sulto est au service du gouvernement.

Québec, 1.—M. Wm. MacKay, un pionnier, d'Ottawa, et un des plus grands marchands de bois de cette région, est mort ce matin, à l'âge de 83 ans. Il naquit en Irlande et servit comme volontaire pendant la rébellion de 1837. Il laisse trois enfants.

Sherbrooke.—Mgr Blais, évêque de Rimouski, a demandé aux Petites Sœurs de la Sainte Famille de prendre la direction des travaux ménagers de son évêché lorsqu'il en prendra possession vers la fin de décembre. Les Petites Sœurs accepteront probablement l'offre de Mgr de Rimouski.

Victoriaville.—Les Révds Frères du Sacré-Cœur construiront, le printemps prochain, une aile de 140 pieds de longueur à quatre étages de hauteur, à leur noviciat de Victoriaville. Cet agrandissement est nécessaire pour les besoins nouveaux de la communauté. Rappelons en passant que les Frères du Sacré-Cœur ont décidé de laisser leur pensionnat à Arthabaskaville au lieu de le transférer à Victoriaville, comme il en était question depuis quelque temps.

Sherbrooke, 2.—Il y a eu double fête religieuse, dimanche, à la cathédrale. On a célébré avec beaucoup de solennité l'ouverture des Quarante-Heures et le 9^e anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr LaRocque.

La santé délicate de Sa Grandeur ne lui a pas permis d'officier à la messe ni de pouvoir assister au trône pontifical.

Dans la soirée, Mgr LaRocque a fait dire aux fidèles, par M. l'abbé Gignac, qu'il leur accordait sa bénédiction et qu'il avait passé la journée avec eux par la pensée.

Québec, 1.—Un cultivateur de D'Israëli, du nom de S. E. Adam, qui était sur le marché de Québec, samedi, racontait un malheur dont il venait d'être frappé et qu'il devait à son imprévoyance. Après avoir badigeonné son étable, jeudi dernier, il commettait l'imprudence de laisser pour la nuit deux barils de peinture ouverts à la portée de ses animaux, et le vendredi matin, il constatait avec horreur que ses cinq meilleures vaches laitières gisaient inanimées sur le carreau. Les barils de peinture étaient vides. Elles en avaient ingurgité tout le contenu et s'étaient empoisonnées.

Sherbrooke.—On amenait en ville, la semaine dernière, un frère du Sacré-Cœur de l'école du village de Mégantic, qui avait été victime d'un accident de fusil, au cours d'une partie de chasse. Le religieux fut transporté à l'hôpital du Sacré-Cœur.

Il appert que le Frère Finéon et d'autres religieux étaient partis pour aller faire la chasse au chevreuil. Ils s'aventurèrent dans les bois, jusqu'à une distance d'environ quatre milles. Comme le frère Finéon allait traverser un petit cours d'eau, son fusil partit soudainement, et la balle alla le frapper derrière l'oreille, se pratiquant une issue en avant. Le religieux tombait à la renverse dans l'eau du ruisseau et sans l'arrivée opportune de ses compagnons il s'y serait infailliblement noyé.

Le crâne n'est pas attaqué, et quoique la blessure soit très sérieuse, on pense que le Frère Finéon en réchappera.

Ottawa, 1.—Un membre de la Chambre de Commerce a déclaré samedi que la compagnie Gooderham & Worts a l'intention de construire une grande distillerie à Ottawa.

Cornwall, 1.—Un marchand syrien, nommé Selim Couri, a été tué dans son magasin par un de ses colporteurs, Kellish Abraham. C'est le meurtre le plus brutal qui ait jamais été commis en cette ville.

A Causapsal, M. Jos. Richard, cultivateur, s'en allait à son étable soigner ses animaux, laissant à la maison deux jeunes enfants âgés de 3 et 4 ans. Quelle ne fut pas la surprise du père en sortant de son étable de voir sa maison entourée de flammes; il songea alors de suite à ses deux enfants, mais il était impossible de leur porter secours et les deux périrent dans les flammes.

Bathurst, N. B., 28 nov. — Trois petits garçons, un âgé de neuf ans, fils d'Isaac Couture, et deux autres enfants de Jérôme Bertain, âgés respectivement de quatorze et onze ans, étaient allés sur la glace où ils avaient construit un abri pour faire la pêche à l'éperlan. La glace a cédé et ils se sont noyés.

Personne n'a été témoin de l'accident. M. Bertain était arrivé chez lui et n'y trouvant pas les enfants à qui il avait défendu d'aller sur la glace, s'est douté de ce qui était arrivé et se mettant à leur recherche, a trouvé les trois cadavres dans quatre pieds d'eau.

St-Jean, N. B., 29 — Mlle Annie Souchoup, âgée de 18 ans, a été tuée, hier soir, à Catamount, par le Maritime Express.

Cette jeune fille, qui avait passé toute son existence à Eagle Settlement, n'avait jamais vu un train. Hier, pour la première fois de sa vie, elle se rendit à Catamount pour rendre visite à des parents qu'elle ne connaissait pas et qui habitaient tout près de la ligne du chemin de fer. Ayant entendu dire qu'un train allait passer quelques minutes plus tard, elle se dirigea vers la voie et attendit. Inconsciente du danger qu'elle courait, aussitôt qu'elle aperçut le train elle s'est mise au milieu de la voie pour mieux le voir passer et a été écrasée.

ETATS-UNIS

Chicago, 28.—Mille invitations sont lancées pour le premier congrès de la ligue de la Réciprocité qui aura lieu à Détroit les 10 et 11 décembre. Les ministres et plusieurs députés canadiens seront invités.

Rochester, N. Y.—L'un des meurtres les plus sensationnels dont fassent mention les annales du crime, a été commis, la semaine dernière, dans la maison portant le numéro 543 rue Court. La victime est Mlle Florence McFarlin, professeur de musique, âgée de 21 ans.

Mme Frank Young, femme d'un ancien marchand de tabac, a été arrêté sous soupçon.

La défunte a reçu cinq blessures infligées avec un couteau. C'est un drame de la jalousie.

New York, 27 — Dernièrement, un dompteur faisait insérer l'annonce suivante dans un journal de New-York: "Qui veut se marier dans une cage à lions? Je donnerai \$500 à toute personne qui voudra se marier de cette façon."

Un grand nombre de personnes désireuses de se marier avaient répondu à cette annonce et un choix avait été fait par le dompteur. Mlle Thérèse Berg, demeurant au No 261 Ouest 15e rue, et M. Harry

Horn ont été mariés hier soir, en présence de 3,000 personnes, dans une cage où se trouvaient cinq lions.

Le révérend Hepburn n'avait pas attendu que le dompteur publiât une annonce dans les journaux pour demander un ministre désireux de marier un jeune couple dans une cage à lions et ayant entendu parler de la chose, avait offert ses services qui ont été acceptés. Il a aussi rapidement que possible prononcé les paroles sacramentelles couvertes par les rugissements des lions et a immédiatement après pris congé du jeune couple et du dompteur ayant, a-t-il déclaré plus tard, à célébrer un autre mariage à une distance très éloignée de la ménagerie.

Les nouveaux mariés ont ensuite quitté la cage à lions au milieu des applaudissements des personnes présentes et paraissaient beaucoup plus rassurés lorsqu'ils en sont sortis que lorsqu'ils y sont rentrés.

Boston, 29—Le World rapporte que dimanche dernier, à l'église de l'Immaculée Conception, le R. P. Thomas I Gasson, professeur au collège des Jésuites de cette ville et un érudit au point de vue dogmatique religieux, a prêché sur la crémation et sur l'attitude de l'église catholique à l'égard de ce mode de sépulture.

Le prédicateur démontra que par un décret en date du 19 mai, 1836, le pape Léon XIII avait défendu aux catholiques d'employer ce mode de sépulture, dans les circonstances ordinaires. "On ne doit pas oublier cependant dit le prédicateur qu'il ne s'agit pas ici d'un décret dogmatique, mais simplement d'un décret de discipline. Il serait puéril de dire que la crémation serait un empêchement à la résurrection des corps; car cela ne sera pas autrement un miracle pour la Divine Providence, de tirer un corps vivant des cendres produites par la crémation, que de la poussière des tombeaux. Les deux alternatives sont également possibles à l'Omnipotence Divine.

"L'objection de l'église est basée sur le fait que la sépulture est une continuation du mode employé dans la religion hébraïque dont l'église catholique romaine est le successeur.

Europe

Rome, 2.—Le Pape a reçu en audience le grand-duc Serge, qui a annoncé à Sa Sainteté que le tsar avait l'intention de visiter Rome.

Le Pape a répondu qu'il éprouverait le plus vif plaisir à faire personnellement la connaissance de l'empereur de Russie.

Londres, 1.—Le général Lehalk-burger et MM. Wessels et Wolmors sont partis samedi pour le Sud-Africain. Le général est porteur d'une lettre de M. Kruger à M. Chamberlain. L'ex-président demande la permission de retourner dans le Sud-Africain.

Rome. — Mgr Sbaretto, délégué apostolique au Canada, a reçu instruction d'être bien attentif quant à ce qui concerne la question des écoles, question dont s'est entretenue le Pape avec Sir Wilfrid, lors de l'audience accordée à celui-ci par le Saint-Père, le 9 septembre. Sir Wilfrid a alors promis au Pape de consacrer à la question la plus grande attention.

Vienne, 29—On rapporte l'horrible suicide d'un malheureux aliéné. Un employé de commerce, soigné dans un hôpital de Vienne, a coupé pièce par pièce, sa langue à coups de dents et a avalé les morceaux.

Voyant le sang qui lui coulait de la bouche les gardes se sont précipités vers lui, mais n'ont pu, malgré de surhumains efforts, l'empêcher d'accomplir son acte atroce. Le malheureux est mort au bout de quelques heures de souffrances.

Berlin, 1.—Le président Castro a remis au ministre de l'Allemagne à Caracas une acceptation écrite d'une partie des réclamations de l'Allemagne. Cette acceptation fera différer, si elle ne rend pas inutile, la présentation d'un ultimatum par l'Allemagne et l'Angleterre. On dit que les réclamations de l'Angleterre seront aussi acceptées.

Rome.—Il a été décidé d'ériger, près de la basilique de St Jean de Latran, un monument en l'honneur du jubilé de Léon XIII. Des tablettes en bronze, portant les titres des trois Encycliques du Pape sur le socialisme, seront appliquées au monument; elles seront terminées le 3 mars, vingt-cinquième anniversaire du couronnement du Pape; alors qu'elles seront bénites par Sa Sainteté Elle-même.

Paris, 28—Le gouvernement a récemment soumis au conseil d'Etat l'action de la plus grande partie de l'épiscopat français, qui a signé au mois dernier une pétition qui devait être présentée au sénat et à la chambre des députés en faveur des congrégations qui sollicitaient l'autorisation législative, en vertu de la fameuse loi des Associations.

La question posée au conseil d'Etat était de savoir si la signature de cette pétition était ou non contraire à l'article du concordat, défendant à l'épiscopat d'agir de concert.

Le conseil a décidé que les signataires avaient commis un abus d'autorité. Cette décision peut amener la suspension des traitements de tous les cardinaux, archevêques et évêques français, à l'exception de cinq qui n'ont pas signé le document.

Satisfaction et soucis

SI VOTRE MAISON EST BENIE PAR LA VENUE D'UN BEBE VOUS APPRECIEREZ CELA

Un bébé est une source de satisfaction qui n'a pas de prix, mais vu sa fragilité, il est un objet de grands soucis. Tout ce qui soulagera la mère fatiguée et ajoutera à la santé et au bonheur du bébé est à la fois un secours et un ami. C'est ce qui rend si intéressant, pour toutes les mères le récit de Mme Thos. Little, de Kingston, Ont. Elle dit: "A l'âge de dix-huit mois, mon bébé fut en proie à l'acidité de l'estomac et était terriblement constipé. Ces maux le rendaient acariâtre et il ne reposait pas; j'avais dû me lever avec lui nombre de fois durant la nuit. Finalement, j'eus une boîte de Baby's Own Tablets et après lui en avoir fait prendre pendant quelques jours, ses intestins devinrent réguliers, son estomac s'adoucit et il dormait bien. Je crois que ces Tablettes sont exactement ce que les mères doivent donner à leurs bébés." Les Baby's Own Tablets sont la forme la meilleure et la plus commode pour administrer un remède aux très jeunes enfants. Elles sont sûres et inoffensives et exemptes d'opiacés. Envoyées franco par la poste sur réception du prix, 25 cents la boîte, par la Dr Williams' Medicine Company, Brockville, Ont., ou Schenectady, N. Y. Un livre traitant du soin des bébés et des enfants envoyé gratis sur demande. Ecrivez pour l'avoir.

Emporium, 10c



ORIENTALINE
Préparation sans égal pour augmenter la fraîcheur, l'éclat et la beauté du teint. Blanchit et parfume la peau, l'entretient souple, dissipe les boutons, éruptions, taches de rousseur, etc.
PRIX 25 Cents
Franco par la Malle
ADRESSE:
La Cie Chimique Orientale, Montreal, Que., Can.

G. H. Henshaw, Jr.
Agent General d'Assurance.
Vie: Confederation Life Ass. Co.
Feu: North British & Mercantile,
"Norwich Union Association Co,
"Atlas Insurance Company.

Déménagement
Simard & Godbout
Ancienne place de J. D. Renaud
No 210 Rue Cascades,
ST-HYACINTHE
Meubles de Salon, Boudoir, Salle à Diner, Chambre, etc.
Meubles sur commande.
Réparations faites avec goût.

L. A. MASSE,
COURTIER D'ASSURANCE
Vie: North American Life Assurance Co.
Feu: Scottish Union and National Insurance Co.
Accidents: Ocean Accident & Guarantee Corporation Ltd.
The International Registry Co.
Bureau: Bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est, rue Girouard,
ST-HYACINTHE.
Telephone Bel'



50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS & C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers
MUNN & Co., 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F. St., Washington, D. C.

Embaumement
M. Jos. Cormier, entrepreneur de pompes funèbres, informe le public qu'il vient de passer avec distinction au Collège d'Embaumement de la Puissance du Canada, où il a obtenu un diplôme, par lequel il est autorisé à faire l'embaumement des corps.
M. Cormier possède tous les instruments et accessoires nécessaires et sera prêt à toute heure à donner ses services comme embaumeur soit à la ville, soit à la campagne. Ses prix sont des plus modiques

Les personnes voulant acheter des Etoffes à Robes, à Costumes et à Manteaux, Soies, etc., feraient bien de visiter le magasin de
BERGERON & SICOTTE.

Etienne Cordeau
Rue Fléty
ST-HYACINTHE.
FABRICANT DE
Bieres de Gineembre,
SODAS et
Liqueurs de tempérance
Propriétaire de l'Eau Minérale
EXCELSIOR

El Maska, 5cts

OXYDONOR
Vous guéris sans remèdes
Oxydonor suit les voies tracées par la Nature. L'oxygène est le grand producteur de vitalité; où l'oxygène est présent en quantité suffisante, la maladie ne peut se maintenir. Oxydonor fait absorber abondamment au corps humain l'oxygène de l'air, et la guérison s'opère ainsi naturellement. Pas de ceinture électrique, pas de drogues.

Hospice des SS. de Charité, Rimouak, 23 nov. 1901.
Dr. H. Sanche & Co., Montréal.
Messieurs,—Je suis heureuse de vous informer que j'ai fait usage de votre OXYDONOR, dans notre Hospice, pour toutes les maladies ci-dessous indiquées avec les meilleurs résultats:
Rhumatisme, prostration nerveuse, fièvres intermittentes, érysiplé, maladie d'intestins, dyspepsie, plaies chancrouses.
La fièvre surtout est arrêtée avec une rapidité étonnante. Cette merveilleuse invention ne peut donner qu'entière satisfaction à tous les malades. Ici tout le monde bénit le Dr Sanche et son instrument.
Veuillez agréer cette expression de ma sincère appréciation et reconnaissance.
SR MICHÈLE DE ST-SACREMENT

Si vous êtes malade et que vous veuillez redevenir bien, écrivez-nous pour nous demander notre petit livre sur cet instrument merveilleux. Cela vous coûtera justement un centin pour votre carte postale, et le livre vous sera envoyé gratis. Adressez:

Dr H. Sanche & Co,
2268 rue Ste-Catherine,
MONTREAL, QUE.
A vendre par M. A. Connell,
à St-Hyacinthe.

B. de P. 238. Bell Tel. 297
Hudon & Augustin
Mecaniciens
Engins, Bouilloires,
Machineries pour Moulins à Scie,
Etc., Etc.
Spécialité:
Fabricants de (Dics) Emporte-Pièce.
Réparations de Centrifuges et toutes Machines de Fromageries et Beurreries.
1 Rue St-Hyacinthe,
ST-HYACINTHE, P. Q.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soumissionnaire et portant la suscription, "Soumissions pour quai à Burk's Falls", seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 9 décembre inclusivement, pour la construction d'un quai à Burk's Falls, sur la rivière Magnetawan, District de Parry Sound, province d'Ontario.
Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. H. A. Gray, ingénieur résident des lacs et rivières d'Ontario, édifice de la "Confederation Life", Toronto; ou au bureau du maître de poste de Burk's Falls, Ont., ainsi qu'au ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour la somme de sept cents piastres (\$700.00), et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.
Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.
Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 18 novembre 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère. 2L

Broderie, etc.
Mme G. Daignault, No 9, rue du Palais, désire informer le public que, depuis le départ de Mme Laferrière, elle a adopté son genre d'ouvrage consistant en broderies, dentelles modernes, broderies à la main, sur net; vêtements d'enfants, trousseaux de baptême, estampages, etc. Une visite est sollicitée.

FEUILLETON

LES
DEUX RIVALES

Laurent, le jour même où avec une grâce si exquise elle avait, pour lui, laissé échapper une rose de son corsage, Laurent n'avait-il pas avoué à Bertignolles que son cœur n'était pas libre ? Qu'il aimait ? Qu'il n'aimerait jamais Jenny ?

—Amourette ! avait dit Bertignolles à sa fille.

Cela était donc vrai ? Ce n'était qu'une amourette, un caprice sans importance, un passe-temps de la vie parisienne ? Et c'était elle, Jenny, qu'il aimait ! D'amour ! D'amour vrai ! Et elle allait être sa femme ! Son cœur débordait de ce trop plein de bonheur.

—Oh ! père, père, va me le chercher.

—Déjà ! dit-il en souriant.

—Je t'en prie ! Je l'attends depuis de si longs jours !

Il la regarda avec inquiétude.

—Jenny ?

—Père ?

—J'ai peur, mon enfant.

—Et de quoi donc, père ?

—Tu aimes trop ce jeune homme !

Elle mit les deux mains sur son cœur, et subitement pâlie :

—C'est vrai, père, je crois que je l'aime trop, car, vois-tu, si tu ne me l'avais pas donné, s'il avait été à une autre qu'à moi, ta fille en serait morte ! Je ne te le disais pas, je craignais de t'effrayer. Je ne voulais pas te faire de la peine. Oui, je serais morte, père. Je me serais tuée !

Il la prit dans ses bras avec épouvante :

—Malheureuse ! malheureuse enfant !

—Je te demande pardon, ce n'est pas ma faute. La vie, sans lui, sans mon Laurent, n'eût pas été possible ! Jamais je ne l'aurais oublié... alors...

—Alors, méchante fille, tu ne te serais plus souvenue de ton père, tu aurais méconnu son affection, tu n'aurais pas eu pitié de lui... de l'atroce souffrance que ta mort lui eût causée ?

—C'est vrai, père, c'était mal, ce que je voulais faire.

Elle l'embrassait, essayait de lui sourire.

—Oui, c'était mal, et pourtant...

—Pourtant, mauvaise fille ?

—Je l'aurais fait, père, dit elle d'une voix altérée.

—Entin, ne pensons plus à tout cela. Je veux, moi, oublier que j'avais une fille qui n'aime pas son père et qui ne lui est guère reconnaissante de toute la tendresse qu'il a pour elle. Inutile de parler de mort, puisque la vie s'offre à toi, toute resplendissante, envinée, environnée de tous les bonheurs possibles.

—Et c'est à toi que je le dois, père !

—Un peu, oui, dit-il, pensant à ce qu'il avait fait pour cela, aux hontes épouvantées par son astuce, aux crimes commis sur son ordre... et sans pitié !

—Oh ! comme tu es bon, et comme je te chéris !

Il la considéra, pensif. Ce qu'elle avait dit laissait en son cœur une vague épouvante. Ainsi, elle fût morte, s'il avait échoué !

Pourquoi le souvenir de Romain Goux passa-t-il brusquement, à cette minute, en son esprit ?

Elle mourrait donc, si le mariage ne se faisait pas ?

La jeune fille l'implora d'un geste, se méprenant à sa tristesse.

—Père, ne garde pas rancune à ta fille.

—Moi, te garder rancune, chérie ! Les pères ne doivent-ils pas vivre pour faire le bonheur de leurs enfants ?

—Alors tu pardonnes ce que je t'ai dit ?

—Je te pardonne !

Et câline, très doucement à l'oreille de Bertignolles :

—Et tu veux bien aller me chercher Laurent ?

—J'y vais tout de suite.

Il partit en effet. Jenny assise sur le canapé, rêvait, souriant vaguement. Dans le fond du petit salon où elle se trouvait, des massifs de feuillages, de plantes exotiques et des fleurs les plus rares dissimulaient une porte communiquant avec un des couloirs de l'hôtel. De lourdes draperies pendaient derrière ces massifs.

Jenny ne voyait pas, elle ne pouvait voir, qu'un homme était caché là, couché sur le tapis, pour ne tenir aucune place, et disparaissant complètement sous les larges feuilles retombantes.

Cet homme était arrivé, derrière, par le couloir, avait lentement écarté les draperies et s'était glissé là au moment où Bertignolles et Jenny étaient entrés. Il avait un costume de cowboy. C'était Romain Goux.

Deux ou trois pas le séparaient du canapé de Jenny. Il avait tout surpris, le cœur broyé, déchiré par une torture atroce, ayant eu vingt fois l'envie de se montrer, de crier à cette enfant l'infamie de son père et retenu par l'intensité même de sa souffrance, incapable de remuer, comme mort.

Bertignolles revint presque aussitôt. Il accompagnait Laurent, qui avait enlevé son masque.

Le cowboy, alors, souleva péniblement la tête. Il avait bien entendu, tout à l'heure, pendant que le maître parlait à sa fille, le nom de Laurent de Soulaimes plusieurs fois prononcé ! Mais il doutait encore. Il voulait être sûr !

Et l'homme que Bertignolles amenait à sa fille, l'homme qu'elle aimait d'une si profonde tendresse, l'homme qui allait être son mari, c'était bien Laurent, Romain n'en pouvait plus douter.

Alors il comprit tout. Lui, Romain, sans qu'il le soupçonnât, avait prêté les mains à ce mariage ! Bertignolles s'était dit que jamais sa fille n'entrerait dans cette noble famille si les de Soulaimes, auparavant, n'étaient point réduits à la misère, au désespoir, condamnés même à une honte certaine ! Et voilà pourquoi le scandale du cercle, les faux, le vol de Nogent, suivi du meurtre ! Et lui, Romain, avait été le complice de Bertignolles contre lui-même, contre son amour insensé, contre son propre cœur !

Ah ! comme il s'était joué de lui, le maître ! Et quelle soif de vengeance ! Et quelle terrible colère, en Romain !

Bertignolles s'approcha de Jenny, peureuse et souriante. Laurent était pâle, un peu gêné, très grave. Il était résigné. Le souvenir de Marie-Rose restait vivace en lui, mais son devoir était de le refouler, maintenant, le plus loin possible dans son cœur. Son devoir était de laisser croire à cette enfant si éprise, si bonne, si digne d'être heureuse, qu'elle était aimée ! Puisqu'il avait accepté ce sacrifice, il fallait aller jusqu'au bout !

—Jenny, dit Bertignolles, M. le marquis Michel de Soulaimes vient de me demander ta main pour son frère, le comte Laurent. J'ai donné ta main. Ai-je bien fait ?

Elle ne répondit pas tout de suite. Ses yeux humides eurent, pour le jeune homme, un long, très long regard de tendresse. Elle tendit sa

main, puis après un silence :

—La voici, monsieur, dit-elle.

Il la prit et la porta à ses lèvres. Le visage de Bertignolles s'épanouissait à les voir ainsi.

—Je suis heureux, dit-il, je suis très heureux !

Et il se retira, voulant laisser seuls les deux jeunes gens.

—Est-ce bien vrai, monsieur, murmurait la jolie fille, ce que vient de me dire mon père ? Veuillez me le répéter, je vous prie, car je n'ose pas le croire. Cela était si loin de moi, semblait-il. Cela me paraissait un rêve si impossible !

—Pourquoi donc, mademoiselle ? —N'avais-je pas surpris, un jour, une confidence de vous à mon père, dans laquelle vous disiez que vous ne m'aimiez point et ne pourriez m'aimer... jamais !

—Mademoiselle, dit-il.

Et il tressaillait douloureusement au souvenir de Marie-Rose.

—Oh ! reprit-elle, je vous ai pardonné, bien que cela me fit souffrir en ce temps-là beaucoup. Je vous pardonne parce qu'aujourd'hui, n'est-ce pas, elle souriait avec malice, vous ne ferez plus la même confidence à mon père ?

Il devint un peu plus pâle encore. Qu'allait-elle lui demander ? Allait-il être obligé de lui dire qu'il l'aimait ? Certes, elle était désirable entre toutes, cette enfant. Mais enfin, il aimait Marie-Rose !

Jenny interrogeait Laurent comme si quelque pressentiment, comme si quelque instinct de femme la poussait à savoir, à vouloir entendre le doux aveu de cet amour : Je t'aime !

Il se taisait. L'aveu, le mensonge ne pouvait sortir de ses lèvres.

—Vous ne répondez pas, dit-elle inquiète.

Il crut se sauver par une réponse évasive.

—Je vous demande pardon de vous avoir fait pleurer, dit-il, et j'en suis bien heureux aujourd'hui puisque c'était la preuve que vous m'aviez distingué entre tous.

Elle sourit. Mais ce n'était pas cela qu'elle eût voulu entendre. Elle le considéra une seconde. Un doute peut-être, rapide, fugitif, venait de germer dans son âme.

Il lui offrit son bras. Ils disparurent dans le bal. Elle lui disait à voix basse depuis combien de temps elle l'aimait, et comment elle l'avait aimé. Elle ouvrait son cœur avec une naïveté charmante.

Et elle était si jolie, disant tout cela, que vraiment Laurent ne pouvait s'empêcher de l'admirer et d'être ému.

C'était le bonheur, pourtant, qui était là, auprès de lui, qu'il touchait du doigt pour ainsi dire, s'il l'avait aimée, cette enfant !

Pourquoi fallait-il qu'il ne l'aimât pas ? Certes, elle avait dû inspirer bien des amours autour d'elle, cette jolie fille, et il arrivait, par une fatalité douloureuse, que celui qu'elle avait choisi ne pouvait l'aimer ! Il aurait bien des envieux, cette union lui créerait des jaloux et des ennemis.

Et il pensait à ce qu'eût été son mariage avec Marie-Rose, une cérémonie bien modeste à laquelle ne fussent venus que des amis, et sur laquelle le bonheur complet cette fois, eût mis des rayonnements. Mais il se détacha de cette pensée qui l'attristait.

Jenny lui parlait toujours. Et il devait répondre. Elle cherchait le chemin de son cœur, mais elle ne le rencontrait pas.

Et parfois quand la foule les obligeait de s'arrêter, elle le regardait, l'interrogeant des yeux, un peu surprise. Alors il lui souriait et trouvait quelques tendresses. Mais il souffrait beaucoup de cette première entrevue.

Plus tard, sans doute, il s'habituerait à cette dissimulation et il

aurait des accents, des mots, qui attendraient la jeune fille et la rendraient heureuse. Cette nuit-là, c'était impossible.

De loin, Bertignolles les surveillait. Il voit sa fille amoureusement pendue au bras du jeune homme et il est sûr de son triomphe, à présent.

—Enfin ! dit-il.

Et il est si joyeux qu'il voudrait crier sa joie à tout ce monde, il lui vient de folles envies d'annoncer l'orgueilleuse nouvelle de ce mariage, but de son ambition, de sa haine, et rêve de sa fille. Et il rit, seul parmi la foule : il rit et se frotte les mains.

Cependant Laurent a laissé Jenny, qu'il reviendra chercher tout à l'heure, car il s'est fait inscrire sur le carnet de la jeune fille pour plusieurs valses. Il faut bien qu'il fasse sa cour. Il est allé rejoindre le marquis. Il a besoin de ne plus feindre. Son cœur est serré. Il souffre. Le marquis, en le voyant, lui serre silencieusement les mains.

—Tu n'es pas heureux, frère, dit Michel. Et pourtant, je la regardais tout à l'heure passer à ton bras si amoureuse, et si fière, et si belle ! Crois-moi, Laurent, il n'est pas possible que ton cœur résiste à tant de beauté, de séduction et d'amour !

Laurent soupira :

—Pauvre Marie !

Et sans plus se parler, mais au bras l'un de l'autre, ils errèrent par les salons.

Romain venait de se lever du fouillis de plantes où il se tenait caché, d'où il avait entendu l'entretien de Jenny avec son père et la scène d'amour de la jeune fille avec Laurent.

Il avait ôté son masque pour mieux respirer, car il étouffait. Il était dans une extrême agitation. Qu'allait-il faire ? Il ne trouvait rien, dans le trouble de son esprit.

Il revint son masque lorsqu'il se sentit un peu plus calme. Et il sortit du petit salon, dans lequel arrivaient plusieurs dames qui venaient là se reposer hors de la foule.

Il cherchait Bertignolles. Il avait besoin de se rapprocher du maître, de se heurter à lui, de le provoquer de sa colère, de lui faire, de nouveau, comprendre quelle haine mortelle il avait su déchaîner contre lui. Il ne tarda pas à le retrouver. Et il le rejoignit. Il le prit par le bras. Bertignolles tressaillit, en se retournant. Les deux hommes se regardèrent une seconde.

Ce costume de cowboy, cette large poitrine, ces épaules de colosse, ces cheveux ras et tirant sur le roux, tout cela trahissait Romain. Et malgré le masque, Bertignolles le reconnut tout de suite.

—Vous, Romain ?

—Oui.

—Je vous l'avais défendu ! Romain eut un geste d'une ironie insultante.

—Vous pouvez vous perdre... la moindre imprudence... .

—Que m'importe !

—Que désirez-vous ?

—Je veux vous parler.

—Vous choisissez mal votre moment. Plus tard, après le bal.

—Non, je veux, à l'instant.

—Vous ordonnez, je crois ?

—J'en ai le droit et je vous prie de ne pas hésiter plus longtemps, car je vous perds, vous, et moi avec vous, d'un mot.

Une profonde colère étranglait ses paroles dans sa gorge. Et ses mains tremblaient sous une convulsion nerveuse.

Bertignolles n'osa résister, en le voyant en un tel état de surexcitation. Tout, de lui, en ce moment, était à redouter, en effet.

Romain ne lui avait pas lâché le bras. Il l'entraînait vers le petit salon. Celui-ci se trouvait de nou-

veau désert. Romain Goux désigna le massif des fleurs et des plantes exotiques qui dérobaient la porte du couloir.

—Tout à l'heure, dit-il, quand vous avez amené ici Mlle Jenny, j'ai tout entendu, et quelques minutes après, lorsque M. Laurent de Soulaimes a rejoint votre fille, j'étais là, toujours, et je n'ai rien perdu de ce qui s'est passé.

Bertignolles parut un peu déconcerté. Mais bientôt, fronçant les sourcils :

—Romain, je vous ai employé parfois à espionner les autres, mais je ne veux pas que vous m'espionniez moi-même. Vous quitterez demain l'hôtel et vous n'y remettrez plus les pieds.

—Soit ! dit Romain, mais auparavant voici ce que je veux que vous fassiez. Vous m'avez indignement trompé. Je vais me venger. Je veux qu'à l'instant vous alliez trouver M. Laurent de Soulaimes et que vous lui disiez que son mariage avec Jenny est devenu impossible.

—Vous êtes fou !

—Je le veux ! Sinon... .

—Sinon ?

—Je vais, moi, trouver Jenny et je lui apprendrai que ce mariage n'a pu être amené que par des combinaisons infâmes. Je lui apprendrai que Laurent est, en quelque sorte et pour sauver l'honneur de son frère, un honneur dont la ruine est votre œuvre, obligé de l'épouser, bien qu'il en aime une autre ; je lui apprendrai que si je suis, moi, criminel, faussaire, voleur et assassin, je ne l'ai été que pour obéir à son père, et parce que son père, ayant deviné mon amour, abusait de cet amour pour faire de moi le complice de ses projets, l'associé de sa haine. Enfin, je lui dirai à Jenny, que je l'aime, que je l'aime à mourir pour elle avec joie, puisque pour ne pas être privé de sa présence, privé de l'entendre et de la voir, je n'ai pas craint de voler, de tuer ! Oui, je soulagerai enfin mon cœur. Je lui dirai que je l'aime et que ne pouvant l'avoir à moi, je ne veux pas, du moins, qu'elle soit à un autre !

—Tu lui dirais cela !

—Je le jure !

—Misérable !

Romain Goux se mit à rire.

—Obéissez, à votre tour. Vous avez ordonné trop longtemps !

Mais Bertignolles, un moment éperdu, reprenait son sang-froid.

—Monsieur Romain, vous n'exécutez pas vos menaces.

—Si dans cinq minutes, vous n'avez pas redemandé votre parole à M. le comte de Soulaimes, je vais rejoindre Jenny.

—Vous n'oserez ! Bien plus, vous laisserez ce mariage s'accomplir... sous vos yeux... sans y mettre d'obstacles !

—Ah ! ah ! ah ! dit Romain, riant toujours.

Bertignolles désigna le massif de plantes vertes.

—Vous étiez caché là tout à l'heure ?

—Ne vous l'ai-je pas dit ?

—Et vous n'avez rien perdu des paroles qui ont été prononcées ?

La large main de Romain alla s'appuyer sur sa veste de cuir, semblant, dans une douloureuse étreinte, vouloir broyer son cœur.

—Ces paroles sont gravées là !

—Je vais vous en redire quelques-unes, fit Bertignolles.

Romain, surpris, ne répondit pas. Il attendait.

—Puisque vous avez été si attentif, vous avez dû entendre Jenny, très émue, s'affirmer qu'elle n'aurait pas survécu à la perte de ses espérances : " Vois-tu, père, a-t-elle dit, si tu ne me l'avais pas donné, s'il avait été à une autre qu'à moi, ta fille en serait, je te le jure, Je ne te le disais pas. Je craignais de

